

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 3

MONTREAL, LE MARDI 13 JANVIER 1998

87¢ + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Zola, es-tu là?

La France fête aujourd'hui le centenaire de *«J'accuse»*, le pamphlet d'Émile Zola. Comme si le pays s'ennuyait de l'auteur de *Germinal*...

Le touriste qui se promène ce matin sur les quais de la Seine, devant l'assemblée nationale française, aura la surprise de découvrir la façade du palais Bourbon recouverte d'une immense page imprimée. Une gigantesque une de journal en noir et blanc de plusieurs mètres de haut et autant de large. N'avez crainte, il ne s'agit pas de la dernière pub de *Paris Match* ou de *L'Equipe*, mais de la première page de *L'Aurore*, datée du 13 janvier 1898.

Voilà un siècle exactement qu'Émile Zola publiait son célèbre pamphlet à la une de *L'Aurore*. Dans *«J'accuse»*, l'auteur des *Rougon-Macquart* montrait du doigt l'armée française et l'élite politique de l'époque, qui avaient envoyé au bagne un innocent: le capitaine Alfred Dreyfus. Du coup, Zola se rendait coupable de diffamation. Il se livrait volontairement à la justice française à la seule fin de forcer la réévaluation d'un procès qui, quelques années après la défaite de 1870, avait fait de Dreyfus, juif et Alsacien, un bouc émissaire de l'antisémitisme ambiant.

Pas un journal, une télévision ou une radio française qui ne donne dans le rappel exhaustif de cet épisode. Pas un éditorialiste qui n'y aille de son *«J'accuse»* et de sa propre tirade en forme de pamphlet. Une douzaine d'ouvrages et de rééditions sortent tout juste des presses. Jusqu'à l'Assemblée nationale qui a décidé de souligner l'événement.

Certains voient dans cette affaire l'acte d'accession de la France à la vie politique moderne. D'autres y discernent la naissance de la polarisation entre la droite et la

gauche. Certains encore y décèlent la naissance de l'extrême droite moderne: le slogan de Jean-Marie Le Pen, *«La France aux Français»*, ne date-t-il pas de cette époque? Quelques-uns font remonter à 1898 l'apparition de l'opinion publique. D'autres enfin y voient un premier et fantastique coup médiatique, avant même que le mot existe.

Zola ne fut pas le premier écrivain engagé. Il y avait eu Victor Hugo s'exilant sur son île après avoir dénoncé Napoléon III. Il y avait eu Voltaire et l'affaire Calas. Mais Zola fut

le premier à utiliser, pour ainsi dire, les médias de masse... ceux de l'époque, bien sûr.

Le 13 janvier 1898, l'édition de *L'Aurore* fut tirée à 300 000 exemplaires (le journal tirait à 30 000 normalement). À elle seule, elle changea le cours de l'histoire. Le procès, où défilèrent 200 témoins, se déroula en bonne partie dans les journaux. Dès le lendemain de sa parution, l'article de Zola suscita le ralliement de nombreux intellectuels, comme Anatole France et Marcel Proust.

Depuis, l'engagement des intellectuels est devenu une tradition que réveille le moindre mouvement contestataire. Tradition bien hexagonale comme l'ont rappelé cet automne une poignée de cinéastes à la défense des sans-papiers. De Zola aux plus récentes manifestations d'immigrés illégaux en passant par la guerre d'Algérie et les combats pour le droit à l'avortement, toute l'histoire de ce pays est caractérisée par le rythme que les intellectuels pensent devoir imprimer au débat politique. En 1980, Gilles Deleuze, Cavanna et Pierre Bourdieu soutiendront même la candidature de l'humoriste Coluche à la présidence de la République. Comme chez nous l'écrivain Jacques Ferron avait, longtemps avant, prêté son nom au Parti Rhinocéros.

Combien sont-ils à avoir repris les mots de Zola: *«Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises [...] J'attends»*? Cette forme de désobéissance civile fait aujourd'hui partie de la tradition. En 1971, ce sont 343 *«saloques»* (dont Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve et Marguerite Duras) qui réclamaient le droit à l'avortement. Elles déclaraient avoir elles-mêmes avorté et donc enfreint la loi. L'Etat n'osa pas lever le petit doigt. L'an dernier, ce sont 30 cinéastes qui déclaraient avoir hébergé chez eux des étrangers en situation irrégulière.

Ce tour particulier du débat politique à la française s'explique probablement par l'humour autochtone, mais aussi par la faiblesse des institutions démocratiques. Le Parlement et le Sénat sont largement sous-utilisés, quand ils ne sont pas désertés. À défaut, la rue, le pamphlet et la désobéissance restent une des principales façons de se faire entendre.

On semble attribuer à l'intellectuel un pouvoir presque surnaturel, expliquait hier l'historien Jean-François Sirinelli dans le quotidien *Libération*. *«L'intellectuel, privilège extraordinaire, va se considérer habilité à dire le vrai et le juste, et il sera écouté parce qu'il est censé être intelligent. Il est le gardien et le dépositaire des mots.»*

Alors qu'ailleurs, le poids des pétitions se mesure au nombre de signatures, en France, il se mesure souvent à la qualité de leurs signataires. Que 30 000 chômeurs défilent sur les Champs-Élysées, ils risquent de passer inaperçus. Mais que l'abbé Pierre se pointe dans des locaux occupés par quelques-uns, il a des chances d'être reçu par le président de la République.

Un petit malin a d'ailleurs calculé que le philosophe Jean-Paul Sartre fut le champion toutes catégories du jet-set pétitionnaire. On calcule qu'il a apposé son nom sur pas moins de 91 des 488 pétitions publiées par le journal *Le Monde* entre 1958 et 1969. Il est suivi de près par sa compagne Simone de Beauvoir (72) et bat à plates coutures Louis Aragon (45) et Marguerite Duras (37).

Reste que cette soudaine mélancolie pour un pamphlet centenaire a de quoi surprendre. Tout se passe en effet comme si la France s'ennuyait de Zola. Peut-être parce qu'en cette fin de siècle, les choix sont moins faciles, les clans moins tranchés et les idées un peu plus incertaines.

M É T É O

Montréal
Neige fondante.
Dégagement
en soirée.
Max: 1 Min: -12
Détails, page A 4

Québec
Neige.
Max: 3 Min: -15

I N D E X

Agenda..... B 5 Éditorial..... A 6
Annonces..... B 5 Le monde..... A 5
Avis publics..... B 4 Les sports..... B 4
Culture..... B 7 Mots croisés..... B 5
Économie..... B 2 Télévision..... B 6

www.ledevoir.com

ÉCONOMIE

Les Bourses asiatiques croulent, l'Occident tient le coup, page B 2



AVENIRS

Comment fabrique-t-on des francophones au Vietnam? page B 1



LE MONDE

Une tuerie fait 103 victimes au sud d'Alger, page A 5

320 000 abonnés rebranchés

- *Hydro demande aux entreprises du centre-ville de suspendre leurs activités*
- *Une centaine de municipalités n'auront pas de courant avant une semaine*

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Une semaine après le début de la tempête de verglas, l'état du réseau d'électricité a finalement commencé de s'améliorer et le Québec en entier s'est mobilisé pour venir en aide aux sinistrés. Mais le système d'Hydro-Québec reste toujours extrêmement fragile et la société d'Etat a réitéré son appel à l'utilisation au strict minimum de

l'énergie pour les résidents de la région montréalaise. Hydro-Québec a de nouveau demandé aux entreprises du centre-ville montréalais de suspendre leurs activités au-

Pour trouver un refuge

1 800 636-AIDE

1 8 0 0 6 3 6 - 2 4 3 3



JULIEN SAUCIER LE DEVOIR

À quelques heures de son transfert vers le campus du fort Saint-Jean, à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce jeune sinistré, visiblement épuisé, tentait de refaire ses forces, couché sur des sacs verts contenant des effets personnels et des sacs de couchage. Une bonne partie des sinistrés «de longue date» logés à la polyvalente de Saint-Jean devaient être transférés à l'ancien collège militaire peu après l'heure du souper.

«Toute la ville est ici»

À la polyvalente de Saint-Hyacinthe, la vie est irréaliste

JEAN DION
LE DEVOIR

Au restaurant Ti-Père, rue Laframboise, à l'entrée de la ville, on croirait que les choses sont tout ce qu'il y a de plus normales. Les clients et les serveuses sont souriants, personne ne manifeste le moindre signe d'impatience. Dehors, des gouttes s'écoulent du toit avec en fond de toile un soleil radieux. C'est quasiment le printemps.

Seuls indices particuliers: la queue à l'entrée ne diminue jamais. Et tout le monde n'a qu'un sujet de conversation: la vie quand elle ne tient qu'à un fil qui s'est écroulé sous le poids de la glace.

Pourvu d'une génératrice, Ti-Père est l'un des (très) rares établissements qui soient ouverts à Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe, bien sûr, l'une de ces trois pointes du désormais célèbre triangle noir de la Rive-Sud, dont on peut parier qu'on en entendra encore parler dans des années. Saint-Hyacinthe vit un *black-out* total depuis 22h mardi dernier. Cela fait une semaine.

À la Ville, on espère que le courant électrique sera rétabli d'ici trois jours dans les sites dits prioritaires: les hôpitaux et les deux écoles qu'on a transformées en centres d'hébergement d'urgence. Pour le reste, comme dans une centaine d'autres municipalités de la région, il faudra attendre une semaine au moins, peut-être deux.

Hier matin, le maire Claude Bernier a lancé un appel à ses commettants. Il n'est même pas question, évidemment, de demander aux gens qui ont de l'électricité de pousser à la roue: personne n'a d'électricité. Il a donc incité ceux qui peuvent maintenir un chauffage décent à l'aide d'une génératrice ou d'un poêle à combustion lente à inviter chez eux leurs parents, leurs amis, leurs connaissances qui sont sans recours. La Ville fournit aussi le bois pour les

foyers — 150 cordes se sont envolées en quelques minutes dimanche et on en attendait un nouvel arrivage hier.

Au poste de police transformé en quartier général de fortune, on tente tant bien que mal de gérer les dégâts. L'édifice est bondé: un enquêteur souligne à la blague qu'il est pratiquement obligé de rédiger ses rapports dans les toilettes, et le directeur général de la Ville et coordonnateur des mesures d'urgence, Alain Rivard, accorde une entrevue au *Devoir* dans la salle d'identification et de prise des empreintes digitales limitrophe des cellules! Il raconte qu'après une première phase d'opérations de secours, on vit depuis jeudi une deuxième étape beaucoup plus sérieuse, proche de la crise. La planification à la journée a fait place à l'organisation à long terme. Mais malgré tout, on garde le moral.

Les sinistrés ont d'abord été logés à la polyvalente Hyacinthe-DeLorme, où on avait aménagé 1700 places. Mais dimanche, alors qu'on avait atteint le chiffre de 1800 «pensionnaires», la situation était devenue intenable, promiscuité et tout. *«Ça risquait de devenir non pas dangereux, mais bordélique»*, dit Alain Rivard. On a donc diminué la capacité à 1400 places et redirigé des gens vers le cégep de Saint-Hyacinthe, où on pourra accueillir aussi jusqu'à 1400 personnes. Si ça empire, on verra. Mais les choses peuvent-elle encore empirer?

À la polyvalente, la vie est irréaliste. Surtout quand on s'adonne à passer pendant l'heure où on procède à l'entretien des génératrices et où, donc, il n'y a pas d'éclairage. Il y a du monde partout. Partout. La plupart tentent de se constituer une existence à peu près ordinaire, certains ont l'air sidéré. Les corridors sont obscurs, on se croirait dans un quelconque labyrinthe de

«C'est exténuant, mais au plan humain, c'est une formidable expérience. Je n'ai jamais vu une telle solidarité, une telle collaboration, une telle entraide, une telle chaleur.»

VOIR PAGE A 8: POLYVALENTE

- *À Saint-Jean, les conditions s'améliorent, page A 3*

Opération Solidarité Hébergement

Beaucoup d'offres, peu de demandes

On presse les citoyens de cesser d'appeler pour offrir le bercail aux sinistrés

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La ligne téléphonique 1-800-636-AIDE mise en place hier matin pour trouver un toit aux sinistrés a été inondée d'appels de personnes voulant offrir refuge. Un déluge de générosité, qui a toutefois trouvé peu de preneurs et qui a rapidement noyé la centrale téléphonique.

En effet, en fin de journée hier, la centrale téléphonique de l'opération Solidarité Hébergement, mise en place à la suite des mesures annoncées par le premier ministre Lucien Bouchard, a pressé les citoyens de cesser d'appeler pour offrir le bercail aux sinistrés.

C'est que la générosité du public n'a pas eu de réponse équivalente de la part des sinistrés. Si bien que pour 15 offres d'hébergement, on a recensé seulement une demande pour obtenir un toit de la part de personnes coincées dans leurs maisons privées de chauffage et de lumière. Au moment de mettre sous presse, aucun jumelage n'avait encore été fait entre deux familles.

Mise sur pied pour jumeler des familles sinistrées et des familles d'accueil, la centrale téléphonique de secours doit servir à limiter le recours aux centres de refuge pour les sinistrés de la Montérégie ou d'ailleurs qui ne pourront ravoir l'électricité avant plusieurs semaines. On sait que les conditions de vie dans les centres de refuge mis sur pied par les municipalités sont de plus en plus difficiles après plusieurs jours, notamment sur le moral et la santé de leurs occupants.

À 16h hier, on avait reçu plus de 5600 appels. *«Le problème pour l'instant, c'est qu'il y a beaucoup plus d'offres que de demandes. On voit que les gens ne semblent pas encore prêts à quitter leur maison ou leur région. Il reste encore beaucoup de travail à faire»*, a expliqué hier Marie-Claude Lanoue, responsable des communications pour l'opération Solidarité Hébergement.

Les appels proviennent de toutes les régions du Québec sans exception. Même si les responsables du programme de jumelage ont l'intention de loger le plus près possible de leur région les familles sinistrées, Mme Lanoue affirme que toutes les offres d'hébergement sont prises en considération.

Comme quoi la distance n'a pas d'importance, des appels de familles proposant le gîte sont parvenues d'aussi loin que de la Côte-Nord.

VOIR PAGE A 8: OFFRES

LE QUÉBEC DANS LE VERGLAS

- *Des médicaments gratuits pour les sinistrés de la Rive-Sud*
- *Haro sur les commerçants abusifs*
- *Nette amélioration dans les transports*
- *150 infirmières du Saguenay arrivent en renfort*
- *Julien promet de l'aide aux agriculteurs*
- *Les médias en première ligne*

Lire nos reportages, pages A 2, A 3, A 4, B 2 et B 7

LES ACTUALITÉS

La Canadienne Louise Fréchette, n° 2 de l'ONU

■ À lire, page A 2



• LES ACTUALITÉS •

La Canadienne Louise Fréchette, n° 2 de l'ONU

L'actuelle sous-ministre de la Défense est une diplomate discrète et efficace

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a annoncé hier à New York la nomination de la Canadienne Louise Fréchette comme vice-secrétaire général. Actuellement sous-ministre de la Défense nationale, Mme Fréchette a une longue expérience diplomatique.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Louise Fréchette est une diplomate de carrière tout en discrétion et en efficacité. Elle n'a pas le côté flamboyant d'un Yves Fortier, d'un Stephen Lewis ou d'un Gérard Pelletier, mais sa force réside dans une connaissance méticuleuse des dossiers, tant économiques, diplomatiques que militaires. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, elle s'est illustrée dans plusieurs affaires délicates de la diplomatie et de la politique canadiennes. Sa nomination comme vice-secrétaire général des Nations unies la propulse maintenant sur la scène internationale et pourrait lui permettre de succéder à Kofi Annan lorsque celui-ci terminera son mandat à la fin de 2001.

Mme Fréchette est née à Montréal en 1946. Après des études en histoire et en économie au Canada et en Belgique, elle entre au ministère des Affaires étrangères en 1972 où elle occupe des fonctions à caractère économique. En 1985, elle est nommée ambassadrice en Argentine (avec responsabilités en Uruguay et au Paraguay). De 1988 à 1991, elle accède au poste de sous-ministre adjointe chargée de l'Amérique latine. En janvier 1992, elle est nommée ambassadrice

aux Nations unies, poste qu'elle quittera en 1995 pour devenir sous-ministre aux Finances puis à la Défense nationale. Mme Fréchette assumera ses nouvelles fonctions aux Nations unies à la mi-février.

Mission secrète

En novembre 1990, Mme Fréchette s'est illustrée au cours de la guerre du Golfe lors d'une délicate mission à Cuba. À cette époque, les États-Unis et leurs partenaires de la coalition multinationale cherchaient à faire adopter par tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies une résolution autorisant la coalition à expulser l'armée irakienne du Koweït à partir du 15 janvier 1991. Le Yémen et Cuba, deux des quinze membres, étaient réticents à se joindre au consensus recherché par la coalition. Les États-Unis n'entretenant pas de relations diplomatiques avec Cuba, il fut demandé au Canada de tenter une intervention auprès du président Fidel Castro. Le 25 novembre, Mme Fréchette fut secrètement dépêchée à Cuba pour rencontrer le leader cubain. Pendant deux jours, elle tenta de le persuader de se joindre aux autres membres du Conseil de sécurité. Castro refusa, et la résolution fut adoptée le 29 novembre sans les voix du Yémen et de Cuba.



Mme Louise Fréchette en compagnie du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, au cours de la conférence de presse tenue hier à New York au siège de l'organisation. Mme Fréchette entrera en fonction comme vice-secrétaire général le mois prochain.

Lors de son passage à New York, entre 1992 et 1995, Mme Fréchette a travaillé en étroite collaboration avec M. Annan, alors responsable des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et le général Maurice Baril,

actuel chef d'état-major des Forces armées, qui occupait alors le poste de conseiller militaire du secrétaire général.

Lorsqu'elle accède au poste de sous-ministre de la Défense nationale,

en juin 1995, Mme Fréchette est plongée dans la pire crise de toute l'histoire de l'institution militaire, le scandale de Somalie. C'est elle qui assumera pratiquement la direction du ministère, alors que chefs d'état-major et mi-

nistres ne faisaient que passer.

Un poste stratégique

La nomination de la diplomate canadienne a été le fruit d'un laborieux processus de consultations entre les groupes régionaux au sein des Nations unies.

Il y a quelques semaines, tout indiquait que la Japonaise Sadato Ogata, Haut-Commissaire des Nations unies aux réfugiés, était la candidate idéale pour occuper ce poste compte tenu de ses longues années de travail au service de l'ONU et du poids considérable du Japon dans le système onusien. Elle a toutefois décliné l'invitation de Kofi Annan.

Le bureau du secrétaire général s'est alors tourné vers d'autres candidatures, dont celle de Louise Fréchette, candidature qui semblait incontournable. En effet, dans le choix qu'elle devait faire, l'ONU devait exclure les candidatures des groupes régionaux du Tiers-Monde — Kofi Annan les représente — et des grandes puissances qui ne peuvent espérer accéder, pour des raisons politiques, au poste de secrétaire général et à celui qui vient d'être créé. Il ne restait plus que les suggestions provenant des pays occidentaux classés comme puissance moyenne et dont les candidatures peuvent être acceptables pour tous les groupes régionaux.

La création du poste stratégique de vice-secrétaire général de l'ONU a été suggérée par Kofi Annan dans son ambitieux programme de réformes publié en juillet dernier. Selon le secrétaire général, cette nouvelle fonction était rendue nécessaire par la multiplicité des rôles dont s'acquittait le secrétaire général.

S'exprimant parfaitement en français, en anglais et en espagnol, Mme Fréchette aura pour tâche de décharger le secrétaire général de certaines responsabilités pour que celui-ci «puisse peser de tout son poids sur la réalisation de la cohérence intersectorielle et institutionnelle», écrivait M. Annan dans son projet de réforme.

Ainsi, la diplomate canadienne «remplacera le secrétaire général en son absence et portera une attention particulière au rôle directeur de l'ONU dans les domaines économique et social, notamment en menant une action résolue afin de faire de l'organisation un chef de file en matière de politique de développement et d'aide au développement».

Mme Fréchette devra travailler avec une quarantaine de sous-secrétaires généraux et autant d'assistants secrétaires généraux. Son mandat expirera en même temps que celui du secrétaire général, le 31 décembre 2001.

À moins d'être appelée à de hautes fonctions au Canada, Mme Fréchette pourrait être une candidate toute désignée au poste de secrétaire général de l'ONU à la fin de son mandat actuel. En 2001, le Conseil de sécurité pourrait innover en nommant pour la première fois une femme à ce poste prestigieux. Du même coup, elle deviendrait la première Canadienne à y accéder.

Petite taille, gros problème

PRESSE CANADIENNE

Québec — Monter dans un autobus, utiliser un téléphone public ou effectuer un retrait à un guichet automatique sont autant de gestes courants très ardues à poser pour plus de 3500 Québécois qui souffrent de nanisme.

«L'ignorance en matière de nanisme porte préjudice aux personnes de petite taille, tant dans l'enfance qu'à l'âge adulte», a expliqué, en entrevue à la Presse Canadienne, Mme Louise Saint-Pierre, coordonnatrice à l'Association québécoise des personnes de petite taille.

Il faut désormais parler de «personnes de petites tailles» et non de «nains». Les «nains» ont souvent dans l'histoire été associés à des objets de dérision qu'on retrouvait au cirque, dans l'arène ou même comme bouffons dans les cours royales.

Les individus de petite taille aspirent aux mêmes idéaux que les autres: respect, estime de soi et dignité, a expliqué Mme Saint-Pierre.

L'association, conjointement avec l'Office des personnes handicapées, estime que 3500 personnes sont de petite taille au Québec, parce qu'elles mesurent moins de quatre pieds huit pouces (1,4 m). La plupart doivent leur petite taille à une maladie osseuse ou autre. Leurs déplacements sont plus difficiles que ceux d'une personne normale, la force musculaire est inférieure à la moyenne et ils ont des difficultés permanentes à atteindre des objets placés à l'intention de personnes de taille normale, comme les interrupteurs, les téléphones publics ou les comptoirs de services publics.

«On veut poser des gestes normaux mais notre corps est là pour nous rappeler à l'ordre», a raconté Mme Saint-Pierre.

LES NERFS!

Tercel CE plus 1998

216\$

par mois/
location 48 mois*

0\$ comptant
transport et préparation inclus

ou financement à l'achat de

4,8%

jusqu'à 60 mois

Incluant 687\$
en valeur ajoutée:

- Radiocassette AM-FM stéréo
- Enjoliveurs complets
- Banquette arrière rabattable (60/40)
- Montre numérique
- Réservoir, coffre et rétroviseurs télécommandés
- Essuie-glaces intermittents
- Tapis et garniture du coffre
- Moulures latérales
- 4 portes



Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Tercel CE Plus BC53LM-BA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 31 janvier 1998. Premier versement de 247,80\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢/km excédentaire. †Financement à l'achat de 4,8% valable sur tous les modèles Tercel 1998. Photo pour fin d'illustration seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

BOUCHERVILLE
Toyota Dorval
659-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
759-3449

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Hosie Toyota
351-5010

MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTRÉAL
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

STE-AGATHE
Ste-Agathe
396-1044

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-6596

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
985-2218

THURSD
Auger & Frères
985-2218

www.toyota.ca

◆ LE DEVOIR ◆

LE QUÉBEC DANS
LE VERGLAS

Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges

Montréal évacue deux quartiers

Rien ne laisse entrevoir un rétablissement rapide du service électrique

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal procède depuis hier à l'évacuation des citoyens des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges, qui demeurent privés d'électricité. Cette opération exceptionnelle vise principalement à assurer la sécurité notamment des personnes âgées puisque rien ne laisse croire à un rétablissement rapide du service électrique.

L'évacuation est coordonnée par le Centre des mesures d'urgence de Montréal. Pompiers et policiers font du porte-à-porte pour vérifier les conditions dans lesquelles les citoyens de ces deux quartiers se retrouvent.

«S'il n'y a personne, on va défoncer. C'est une mesure exceptionnelle. Toutes les portes vont être ouvertes. Partout où il y aura entrée par effraction, on va sécuriser les lieux. On barricade, et après, on assure la patrouille du secteur», a expliqué en conférence de presse Alain Michaud, coordonnateur des mesures d'urgence à la Ville de Montréal.

Une première évacuation majeure a eu lieu dans la nuit de dimanche à hier, touchant 75 personnes sur la rue Benny. Un homme s'était endormi dans sa voiture garée dans le stationnement de l'immeuble avec le risque d'une intoxication au monoxyde de carbone. Depuis une semaine, 142 cas d'intoxication, dont dix très graves, ont été dénombrés.

C'est le conseiller municipal indépendant Michael Applebaum qui avait alerté les autorités sur la situation qui prévalait dans ce secteur de Montréal. «Des résidents ne s'étaient pas rendus dans les centres d'hébergement, croyant ne pas être admissibles. Dans certains cas, ils ne parlent ni français ni anglais et n'ont pu saisir les conseils et les consignes diffusés par les médias», a indiqué le maire Pierre Bourque qui

s'est rendu sur les lieux lors de l'évacuation.

M. Michaud constate que de façon générale, beaucoup de gens se placent dans des situations périlleuses. «Beaucoup ont utilisé du chauffage d'appoint. Ce sont des équipements surnois parce que les carburants ne sont pas détectables. Les gens s'endorment et s'empoisonnent», dit-il.

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont relocalisé jusqu'à maintenant 150 personnes à la suite de problèmes de sécurité ou de santé.

Le maire Bourque assure que tous les gens évacués peuvent être hébergés sans problème. Actuellement, la Ville a 7000 places disponibles et se prépare à élargir encore son aide d'hébergement. Selon Alain Michaud, Montréal pourra répondre à 20 000 demandes dès aujourd'hui.

«Jusqu'à maintenant, on a planifié en fonction d'une aggravation de la situation. C'est notre rôle d'anticiper le pire. On ne peut attendre d'être placé devant un problème pour réagir. [...] On est toujours en mode d'alerte, bien qu'Hydro-Québec nous dise que la situation s'améliore», a souligné M. Michaud.

Le Stade olympique ainsi que l'Hippodrome du boulevard Décarie pourraient devenir des centres d'hébergement. «Quand on va nous le demander, on sera prêts. Tous les lits sont arrivés hier soir (dimanche). On peut répondre aux besoins des Montréalais et on pourra le faire également pour les gens de la rive sud», a confirmé M. Bourque.

Ce dernier a par ailleurs rappelé que les fonctionnaires municipaux poussent à la roue. «Ça signifie que chaque directeur, chaque cadre, réquisitionne ses employés et alimente les besoins supervisés par M. Michaud. Ils quittent leurs activités régulières et sont dirigés vers le service aux sinistrés, au service technique, aux communications, à l'Urgence-Santé ou au transport de personnes», a-t-il expliqué. La



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Déjà, vendredi dernier, on s'affairait à remettre en marche le quartier Notre-Dame-de-Grâce, mais en vain. Les autorités ont décidé d'évacuer le quartier pour assurer la sécurité des citoyens.

situation sera révisée au jour le jour.

Quant au déneigement du territoire montréalais, le maire Bourque s'est dit satisfait de l'allure des travaux en cours. Le centre-ville a été complètement nettoyé. Toutefois, les

trottoirs demeurent très encombrés. Selon les informations recueillies mais non vérifiées, les petites chenillettes qui déblaient normalement les trottoirs auraient subi des bris importants à cause du verglas.

«Toujours en état d'urgence»

Les forces policières demeurent sur le pied de guerre

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) estime qu'en l'état actuel des choses «nous sommes toujours en situation d'urgence».

En conséquence, les forces policières vont demeurer sur le pied de guerre jusqu'à nouvel ordre. Dans les faits, cela signifie que le SPCUM a recourt et exerce «des pouvoirs exceptionnels». Des pouvoirs qui se traduisent notamment par la relocalisation forcée des personnes qui ne veulent pas déménager de leur logement et qui sont en danger.

Ainsi, des dizaines de personnes, selon Alain Lefrançois, porte-parole de la SPCUM, ont été orientées vers les hôpitaux ou les centres d'hébergement disséminés ici et là en ville lors des opérations de porte-à-porte. Ces visites ont permis notamment de sauver des vies. Par exemple, à Roxboro, deux personnes s'étaient endormies devant un poêle à combustion lente. «Le tuyau d'évacuation ayant été mal installé, la fumée avait complètement envahi la maison.» En tout, la police estime avoir sauvé la vie de 70 personnes.

Pour ce qui est des cas plus graves, toujours lors de cette opération porte-à-porte, des policiers ont trouvé une personne gelée dans son appartement de la Petite Bourgogne. Cela porte à 13 le nombre de personnes décédées depuis le début de la tempête, le 6 janvier dernier.

Ces décès ont été causés: par intoxication à l'oxyde de carbone, surchauffement de foyer, une chute devant une soufflerie à neige, utilisation malheureuse d'une chandelle, utilisation d'un poêle à gaz propane, la chute d'un technicien du haut d'un pylône, des morceaux de glace et hypothermie.

En ce qui concerne les morts pour

cause d'hypothermie, il faut souligner que, selon les données fournies par la direction de la santé publique de Montréal, au moment de mettre sous presse, il y aurait eu six décès. Autrement dit, 18 personnes seraient mortes depuis le début de la tempête.

Cela dit, à Verdun, la façade d'un édifice s'étant effondrée, les deux immeubles situés à la périphérie ont été évacués d'urgence. Toujours à Verdun, «deux personnes âgées ont été transportées au centre hospitalier pour intoxication, car elles se chauffaient avec un poêle à gaz».

À la faveur de ce porte-à-porte, la police a constaté que des personnes avaient failli provoquer un incendie en remplissant une canette de papier de toilette imbibé de combustible. Un autre a failli mourir pour s'être réfugié dans son automobile, en marche évidemment, située dans le sous-sol d'un édifice de plusieurs étages.

En ce qui a trait à la criminalité, «une vingtaine d'événements ont été rapportés, tels que des vols de voitures» et des tentatives de vols par effraction. Mais selon les maigres renseignements fournis, la police n'a pas noté une augmentation de la criminalité vu les circonstances.

Cela dit, la police a bien évidemment concentré ses forces dans les quartiers de Montréal qui sont encore dans le noir. C'est plus particulièrement dans les quartiers de Notre-Dame-de-Grâce, de Verdun, de Pierrefonds et de Roxboro que la présence policière s'est faite plus vive.

Tant et aussi longtemps que l'électricité ne sera pas revenue, les forces policières continueront d'avoir recours aux pouvoirs exceptionnels dont elles disposent depuis plusieurs jours maintenant.

L'effectif policier demeure à son maximum. Ainsi, on compte un peu plus de 1300 policiers et 624 véhicules.

Fermeture des écoles

Congé de devoirs

LE DEVOIR

Les commissions scolaires suivantes ont suspendu les cours pour toute la semaine: des Trois Lacs, Jacques-Cartier, Taillon, Eau-Vive, Goéland, Iberville, Châteauguay Valley, Greenfield Park, District de Bedford, Brossard, Argile Bleue, Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay, Provencal, Marieville, Des Rivières, Mont-Fort, South Shore, des Moissons, Saint-Hyacinthe, des Cantons, Davignon et Huntingdon.

Par ailleurs, les écoles de la région montréalaise sont encore fermées aujourd'hui. Les élèves de la CECM, du Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal, de la commission scolaire de Baldwin-Cartier, du Lakeshore, de la commission scolaire de Verdun et de Sault-Saint-Louis doivent donc rester à la maison ce matin. Les quatre universités montréalaises et leurs écoles affiliées restent également fermées aujourd'hui.

En entrevue, hier, sur les ondes de la radio de Radio-Canada, le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Michel Pallascio, a déclaré que les commissions scolaires et les responsables du ministère de l'Éducation auraient des discussions prochainement sur un plan de récupération des heures de classe perdues. «Tôt ou tard, nous devons nous pencher là-dessus», a-t-il dit.

Le problème se posera cependant avec beaucoup plus d'acuité dans les écoles des commissions scolaires des municipalités qui seront privées d'électricité pendant plusieurs jours encore. La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a rencontré les dirigeants du réseau scolaire de la Montérégie hier matin. Les représentants des vingt-trois commissions scolaires qui suspendent leurs activités pour toute la semaine feront à nouveau le point vendredi.

Plusieurs de ces commissions scolaires ayant des écoles dotées d'électricité offriront des services de garde aux enfants dont les parents doivent aller travailler. Pour en savoir plus long, il faut communiquer avec les municipalités.

Dans les commissions scolaires de Valleyfield, Sorel et Tracy, certaines écoles pourraient reprendre du service au cours de la semaine. Par contre, les commissions scolaires des régions de Laval, des Laurentides et de l'Outaouais devraient accueillir les élèves ce matin.

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Les commerçants et établissements du centre-ville de Montréal ont bien entendu l'appel à la solidarité lancé dimanche par le premier ministre du Québec afin de faciliter les travaux de raccordement sur l'île de Montréal. L'activité était réduite de façon très importante au cœur de la métropole, hier après-midi, où de nombreuses rues étaient d'ailleurs fermées en tout ou en partie pour permettre de déglacer des édifices menacés ou de déneiger les voies carrossables.

Si la police était très visible, hier au centre-ville de Montréal, les consommateurs l'étaient beaucoup moins. Et pour cause. Les grands magasins, comme Eaton et La Baie, avaient tous

fermé leurs portes, et seuls de petits commerces, notamment plusieurs restaurants, étaient ouverts, ça et là. L'activité était au plus bas dans les centres commerciaux du secteur, les boutiques qui avaient décidé d'accueillir la clientèle comptant le plus souvent d'avantage de vendeurs que de clients.

La Place Ville-Marie, ainsi que l'immense sapin qui l'orne, était fermée, tout comme le 2020 University et l'édifice Dominion Square, entre autres. À la Place Montréal Trust, seules de rarissimes boutiques accueilleraient la clientèle. Au Centre Eaton, où quelques boutiques étaient ouvertes aux niveaux inférieurs, les dommages subis par l'immense verrière, à cause du poids de la glace, rendaient de toute façon inaccessibles, pour des raisons de sécurité,

de nombreux commerces.

Alors que la Place Bonaventure était pratiquement déserte, les tours à bureaux du secteur restaient largement dans le noir. L'édifice de la Sun Life, qui accueille habituellement quelque 3500 travailleurs, n'en comptait hier qu'une centaine, de la firme Lévesque Beaubien, à l'œuvre parce que la Bourse de Montréal demeurait en activité. La tour Téléglobe, au 1000, rue de La Gauchetière, était de son côté entièrement fermée.

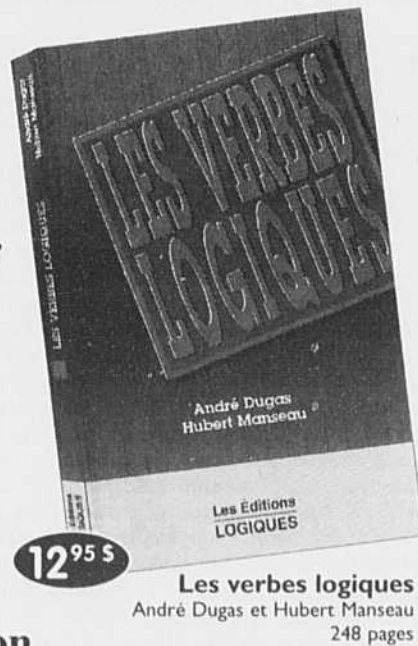
Si les banques étaient également fermées, la caisse populaire du Complexe Desjardins accueillait sa clientèle. Environ la moitié des commerces du Complexe Desjardins étaient d'ailleurs ouverts, hier matin, avant de fermer peu à peu leurs portes, faute d'affluence. Les tours à bureaux étaient cependant fermées afin de respecter la limite de consommation d'énergie dictée par Hydro-Québec. À compter de 16h30, tout l'ensemble devait cependant se retrouver dans le

noir, à l'exception de l'hôtel et des restaurants de la place.

Alors qu'on estimait en fin d'après-midi que le quart des abonnés du centre-ville étaient toujours privés de courant, les gens pouvaient toujours se réchauffer au cinéma Parisien, ouvert toute la journée, en regardant notamment le Titanic entrer en collision avec un iceberg.

Pourquoi acheter en France ce qu'on fait si bien au Québec?

- 1500 verbes de plus que les autres guides
- 130 modèles faciles à utiliser
- usage des prépositions
- grammaire des verbes
- fréquence d'emploi des verbes
- aucune exception



12,95 \$

Les verbes logiques
André Dugas et Hubert Manseau
248 pages

Les Éditions LOGIQUES

Distribution exclusive: LOGIDISQUE 1225, rue de Condé Montréal (Québec) H3K 2E4
Tél.: 933-2225 Fax: 933-2182 logique@cam.org http://www.logique.comMINTO PLACE
SUITE HOTEL

Tarif spécial en janvier

Toute suite luxueuse d'une chambre à coucher pour seulement

\$115 par nuitée

en occupation simple ou double

Suites spacieuses avec cuisinettes ou cuisines complètes
Service aux chambres et restaurants
Piscine, bain à remous, bain sauna et centre de forme physiqueRéservez dès maintenant!
Ottawa: (613) 782-2350
Canada et É.-U.: 1-800-267-3377
Fax-similé: 232-6962
433, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y1Site Web: www.minto.com/corp.html
Courrier électronique: mpshtel@minto.comLE PRÉSIDENT
BÉLAND

356 pages, 25 \$

Jacques Lamarche

Auteur de nombreuses biographies historiques, laissant tout de même percer ses rêves de romancier, Jacques Lamarche signe une recherche personnelle exhaustive sur l'œuvre et la vie de l'actuel président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland: la toute première parue au pays.

Seul héritier, dans toute l'histoire séculaire du Mouvement Desjardins, formé à l'école des caisses d'économie autant qu'à celle des caisses populaires, Claude Béland a suscité et réussi l'unification. Toutes les forces vives des coopératives «industrielles ou paroissiales», autochtones, chinoises ou portugaises, à la grandeur du Québec, associées à celles des francophones d'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie, œuvrent désormais en harmonie au sein de ce vaste empire social et financier.

Dans le sillage de ses dynamiques prédécesseurs, tels Émile Girardin ou Cyrille Vaillancourt, Raymond Blais ou Alfred Rouleau, le président Béland entraîne, inspire et guide les 1470 caisses et les 33 institutions Desjardins sur les grandes routes électroniques, à l'aube du XXI^e siècle.

Siège social:
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
http://www.guerin-editeur.qc.ca

LE QUÉBEC DANS LE VERGLAS

La Sécurité civile déménage à Montréal

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La Sécurité civile, qui coordonne les secours aux Québécois privés d'électricité, a quitté son quartier général de Sainte-Foy, hier matin, pour s'installer à Montréal, près du village olympique. Ce déménagement s'est accompagné d'un important changement de personnel, question de permettre aux gens en poste depuis le début d'aller dormir un peu. Nouvelle phase, donc, pour l'organisme.

La Sécurité civile reçoit les demandes des municipalités et gère la centrale téléphonique d'assistance, mise sur pied hier matin et visant à trouver des gîtes aux réfugiés.

L'organisme relève du ministère de la Sécurité publique et possède sa structure permanente de gestion de crise, mise sur pied peu après la tragédie de Saint-Basile-Le-Grand, qui avait pris les autorités de court. Le gouvernement avait, peu après l'incendie de l'entrepôt de BPC, commandé une étude sur la gestion des crises. Hélène Denis, professeure à l'École polytechnique de Montréal, attachée à l'Université de Montréal, avait proposé la mise sur pied d'une structure de gestion des crises. Rien de systématique n'existait jusqu'alors et la situation fut corrigée.

Mme Denis, dont l'ouvrage *La Gestion des catastrophes* s'attarde aux différents aspects de «la complexité de la réponse en temps de crise», donne une bonne note aux gestionnaires de la crise actuelle malgré, dit-elle, quelques ratés. On pense entre autres à la question des 40 000 lits en provenance des États-Unis, qui semblaient perdus quelque part et qui, depuis que le gouvernement a annoncé son intention de les acheter, ont enfin atterri au Québec. Hier après-midi cependant, ils n'avaient toujours pas rejoint leurs destinataires.

Mme Denis, qui habite le fameux triangle noir mais qui est une des rares privilégiées du secteur à avoir de l'électricité, estime qu'après sept jours, la crise entre dans une nouvelle phase. «Le ravitaillement doit être organisé de manière plus systématique», dit Mme Denis, une sociologue. Chandelles, huile à lampe, bois, il faut travailler très fort sur la distribution de ces biens et d'autres choses.

«Nous entrons, poursuit-elle, dans la phase d'une catastrophe de longue durée. Les problèmes de pénurie se posent mais il ne faut pas non plus minimiser le stress qui accompagne de telles catastrophes», commentait-elle, hier, au cours d'un entretien téléphonique.

Il y a un an, Mme Denis et ses étudiants se livraient à un exercice de simulation: ils imaginaient la gestion d'une crise qui priverait Montréal d'électricité pendant une semaine, à la suite d'une tempête de verglas.

Ils avaient pu compter, dans leur crise inventée, sur l'aide des résidents de la rive sud. Personne n'a même songé un instant que la crise pouvait aussi bloquer les ponts, causer des problèmes de consommation de l'eau et affecter non seulement Montréal mais un grand nombre de municipalités de la rive sud. En d'autres termes, personne n'avait imaginé une catastrophe d'une ampleur de celle qui vient de frapper la métropole et les régions environnantes.

Ramassage des ordures

Le ramassage des ordures sur le territoire de Montréal est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Tous les camions-tasseurs sont réquisitionnés pour le ramassage des branches, facilitant ainsi le déneigement. A Longueuil, le ramassage s'effectue selon l'horaire habituel.

Les conditions d'hébergement des sinistrés de Saint-Jean s'améliorent 1000 d'entre eux sont transférés au fort Saint-Jean

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

C'était le branle-bas de combat hier à Saint-Jean-sur-Richelieu en prévision du transfert des sinistrés de «longue date» en direction de centres d'hébergement de longue durée.

Hier en fin d'après-midi, les préparatifs allaient bon train à la polyvalente de Saint-Jean-sur-Richelieu, où sont logés quelque 1000 sinistrés, en prévision du transfert d'une partie d'entre eux vers le campus du fort Saint-Jean, l'ancien collège militaire. Ils avaient été avisés plus tôt dans la journée de se préparer pour être transférés peu après l'heure du souper. A notre arrivée, plusieurs familles faisaient d'ailleurs leurs bagages.

Bien que les conditions sanitaires se soient améliorées à la polyvalente de Saint-Jean — l'armée a d'ailleurs procédé hier à la stérilisation d'un dortoir —, l'exaspération et la fatigue se lisaient sur le visage de plusieurs personnes. En général, les jeunes tiennent bien le coup, faisant même des blagues sur les conditions dans lesquelles ils vivent depuis une semaine. Pour les personnes âgées, la situation était tout autre.

Une jeune femme de 21 ans, dont la mère n'était pas en mesure de nous accorder une entrevue, a accepté de nous livrer ses impressions à quelques heures de son transfert. «Vous savez, la situation ne me dérange pas plus qu'il ne faut», raconte Martine Potvin. La bouffe est bonne, beaucoup mieux qu'en début de semaine.

Mais pour dormir, la situation était loin d'être rose. «Depuis mardi, je dormais par terre sur un mince matelas. J'ai enfin eu un lit de camp dimanche», a-t-elle ajouté en précisant que les conditions sanitaires avaient été à un certain moment exécrables.

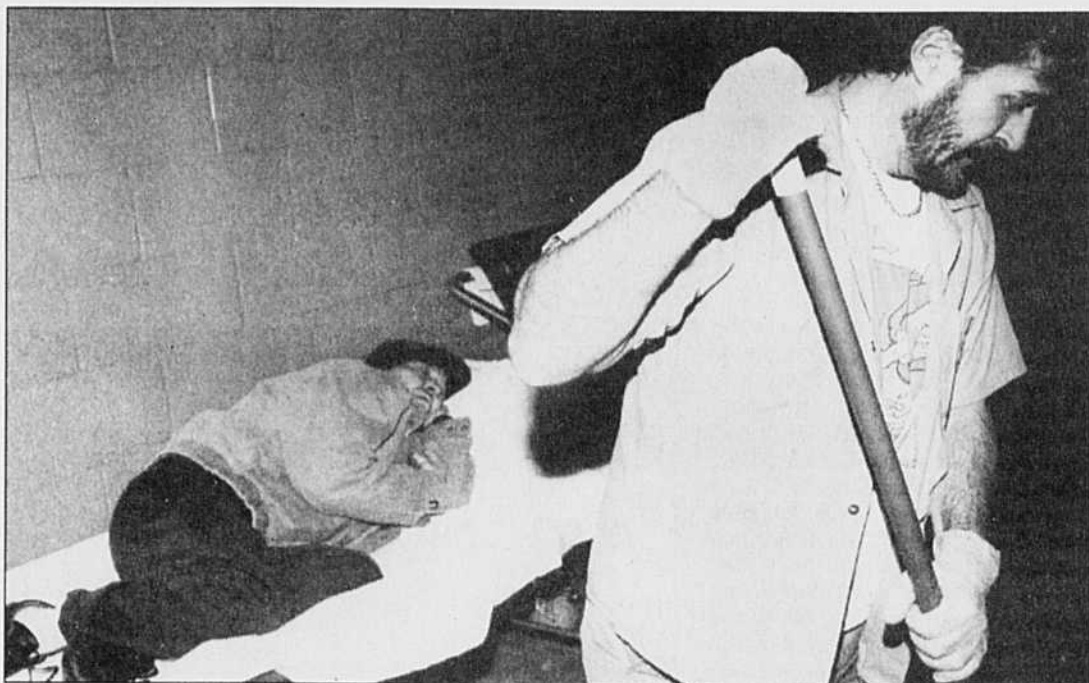
La situation devrait s'améliorer au campus du

fort Saint-Jean, où les autorités s'affairaient aux derniers préparatifs, hier en fin d'après-midi, pour accueillir ces nouveaux sinistrés. Sur les lieux, un responsable du comité de coordination, Stéphane Deslauriers, a expliqué que les nouveaux venus seront logés à la cafétéria, au grand salon et dans les anciennes résidences des étudiants, qui seront réservées aux personnes âgées.

«Nous ne savons pas au juste combien et d'où vien-

dront ces sinistrés, a-t-il confié, mais nous ferons tout pour les accueillir dans les meilleures conditions.»

Des personnes âgées en manque d'autonomie, logées depuis quelques jours au centre Gertrude-LaFrance, devaient également être transférées au campus du fort Saint-Jean. Il était temps! Aux dires de la directrice des services gériatriques, Flore Barrière, les conditions sanitaires étaient devenues insalubres. «A certains moments, c'était devenu l'enfer», a-t-elle dit.



Un préposé à l'entretien du centre Gertrude-LaFrance s'affairait hier à nettoyer le plancher tandis qu'un sinistré faisait une sieste bien méritée.

150 infirmières du Saguenay sont arrivées en renfort

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les renforts ont commencé à se faire sentir hier dans les hôpitaux et établissements de la Montérégie, notamment grâce à l'arrivée d'un contingent de 150 infirmières dépêchées par la région du Saguenay.

Le retour du courant dans plusieurs hôpitaux de la Rive-Sud est venu apporter un peu de répit et diminuer la tension hier, notamment à l'hôpital Charles-Lemoyne. Les hôpitaux de Granby, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu et du Réseau santé Richelieu-Yamaska à Sainte-Hyacinthe demeurent toutefois tributaires de génératrices parfois minimales pour subvenir à leurs besoins.

Malgré tout, le centre de coordination de la Régie régionale de la santé de la Montérégie estime que la situation se redresse, notamment grâce à l'arrivée de renfort en ressources humaines. En effet, cinq autobus transportant 150 employées de la Régie régionale de la santé du Saguenay sont arrivés hier du Saguenay pour prêter main-forte au personnel épuisé.

Ces quelque 115 infirmières, 45 infirmières-auxiliaires et 190 travailleurs sociaux seront répartis dans les divers hôpitaux et centres de services aux sinistrés. La Régie maintient malgré tout son avis de rappel des employés des établissements.

«Ca va permettre de pallier l'effacement du personnel. Les gens de là-bas nous ont dit: «La Montérégie nous a aidés quand il y a eu le déluge, on s'en souvient», a dit hier Luc de Bellefeuille, porte-parole pour la Régie de la Montérégie.

Par ailleurs, des cas de gastroentérite ont commencé à éclore hier au centre de services des sinistrés de Longueuil au cégep Édouard-Montpe-

tit, où sont abritées 1200 personnes.

En conséquence, une vingtaine de personnes ont été isolées et demeurent sous observation. Mais selon Mme de Bellefeuille, la situation est sous contrôle et les craintes d'épidémie sont écartées.

Le centre de coordination de la Montérégie vient aussi de s'assurer du support du Dr Pierre Boucher, un médecin spécialisé en médecine de sinistres qui a œuvré en Bosnie, pour mettre au point un plan d'action des soins médicaux et psychiatriques.

Une dame âgée morte de froid à Longueuil

Dans les hôpitaux, la situation demeure difficile, bien que le retour du courant à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park ait un peu aidé à décongestionner l'hôpital Pierre-Boucher, qui a été littéralement pris d'assaut dimanche par l'arrivée de 22 ambulances entre 16h et 17h30.

«Nous avons dû ouvrir une deuxième salle d'urgence dans notre clinique externe et des patients sont transférés sur les étages dans les lits de camp que nous a fournis l'armée. Nous avons triplé notre personnel et nous pouvons recevoir les malades», a dit hier Gilles Dufault, directeur de Pierre-Boucher.

Le décès d'une dame âgée d'une soixantaine d'années, morte de froid dans son logement, a été constaté dimanche à cet hôpital. Les autorités de santé pressent d'ailleurs les gens à quitter leur demeure plutôt que de mettre leur vie en péril. «Les gens ne veulent pas quitter leur logement, car ils ont peur d'être volés. Mais il faut les convaincre de sortir de la pour sauver leur vie», ajoute M. Dufault.

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, qui effectuait hier une tournée en Montérégie, a par ailleurs annoncé un plan pour donner l'accès gratuit

aux médicaments aux personnes sinistrées.

Les gens qui résident encore chez eux en Montérégie pourront se présenter dans les pharmacies pour faire remplir ou renouveler leurs prescriptions, où les pharmaciens prendront leurs coordonnées. «Nous instaurons cette mesure en raison de la difficulté pour les gens d'avoir accès à de l'argent liquide», a expliqué Mme de Bellefeuille.

Quant aux gens réfugiés dans les centres de services aux sinistrés, ils pourront avoir accès à des médicaments à des comptoirs que les pharmacies Jean Coutu ouvriront gracieusement dans la plupart des refuges municipaux.

Renforts médicaux en zone sinistrée

Les solutions de remplacement médicales pour donner un répit aux hôpitaux commencent aussi à s'organiser grâce à la coordination d'équipes de médecins. La clinique Pierre-Boucher à Longueuil est maintenant en mesure de recevoir les malades.

Au cœur de la zone touchée, des cliniques médicales sans rendez-vous ont aussi été ouvertes au cégep de Saint-Hyacinthe, de même qu'à la clinique médicale de Saint-Denis (787-3233), à la clinique médicale d'Acton Vale (546-3245), à la clinique médicale d'Iberville, à la clinique médicale de Saint-Jean et au Médecin de Saint-Jean.

À Montréal, la situation demeure très congestionnée dans les urgences et certains hôpitaux, dont l'Hôpital général de Montréal, le Royal Victoria et le CHUM, et ceux-ci ont annulé leurs chirurgies électives. Au campus Hôtel-Dieu du CHUM, une personne a été hospitalisée en raison de brûlures dues à l'explosion de bonbonnes de propane.

EN BREF

Le site du Devoir ne répond plus

Les habitués du site Internet du *Devoir* auront sans doute remarqué que *ledevoir.com* ne répond plus depuis vendredi, une panne de courant ayant paralysé l'édifice du centre-ville où il se trouve. Aux dernières nouvelles, il semble bien que cette situation durera encore quelques jours. Pour les mêmes raisons, il est pour l'instant impossible d'acheminer du courrier électronique au *Devoir*. En attendant que les choses reviennent à la normale, vous pouvez utiliser le télécopieur (985-3360) ou simplement contacter par téléphone la salle de rédaction (985-3363). Avec nos excuses.

Épargner l'eau

La Ville de Longueuil demande à sa population, ainsi qu'à celles de Boucherville, de Saint-Basile et de Saint-Hubert, qu'elle approuve, de réduire la consommation d'eau. Plusieurs citoyens laissent couler un filet d'eau pour éviter les bris en cas de gel, ce qui occasionne une demande considérable au réseau d'égouts. La municipalité rappelle qu'il faut couper l'eau à la valve principale, vidanger la tuyauterie et vider le réservoir d'eau chaude.

Bois gratuit

La Ville de Montréal a entrepris de distribuer gratuitement 300 cordes de bois aux citoyens privés d'électricité et dont l'habitation est dotée des installations nécessaires. Les points de distribution sont situés au parc Angrignon, au boisé de la Réparation, dans Pointe-aux-Trembles, et à l'angle de Gouin Est et de Lillie, en face du parc régional de l'Île-de-la-Visitation.

Haro sur les commerçants qui abusent

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

L'Association des consommateurs du Québec (ACQ) a commencé hier de colliger les plaintes de consommateurs à l'endroit de commerçants qui tentent d'abuser de la panne d'électricité qui sévit actuellement.

Hier en après-midi, les plaintes reçues concernaient principalement le commerce de l'essence, de l'eau potable, du bois, des chambres d'hôtel, de chandeliers et de matériel électrique.

Dans le cas du commerce de l'eau embouteillée, on a vu des entrepreneurs de Montréal vendre leurs stocks 10 \$ pour 18 litres d'eau, réclamant de plus un dépôt de 5 \$, alors que le prix de vente régulier est généralement de 4,38 \$ pour 18 litres.

Aussi, ajoutait Marie-Claude Larocque, de l'ACQ, certains garagistes vendaient ce matin de l'essence à 69,9 ¢ le litre alors que leur enseigne affichait le prix régulier de 61,40 ¢. Par ailleurs, des consommateurs ont rapporté que certains garagistes affirmaient systématiquement que les pompes des réservoirs contenant de l'essence moins chère étaient défectueuses pour vendre une essence plus coûteuse.

On a également rapporté que des cordes de bois étaient vendues à un prix deux fois supérieur au prix habituel. «J'ai vu à la télévision qu'un marchand demandait 280 \$ pour une corde de bois qui en valait 60», expliquait pour sa part Yvan Lépine, porte-parole de l'Office de protection du consommateur. En général, la loi ne force pas les marchands à vendre leurs produits à un prix donné, le marché étant soumis à l'offre et la demande.

Cependant, lorsqu'un bien de consommation est vendu à un prix exorbitant, dans une situation d'exploitation et d'abus, le consommateur peut espérer trouver justice à la Cour des petites créances. Le

contrat de vente entre les parties ne peut être rompu si le bien a été consommé.

En général, l'Office de protection du consommateur (OPC) suggère aux gens de faire appel aux associations de détaillants pour obtenir justice. L'OPC peut également fournir du soutien aux consommateurs dans ces démarches.

À l'Association des consommateurs du Québec, on a également reçu des plaintes concernant des chandeliers, vendus 3 \$ pour un paquet de trois, en fonction du fait qu'il y a 1,50 \$ du prix de vente devait être remis aux sinistrés. Un quincaillier de Montréal aurait aussi profité de l'occasion pour faire grimper le prix des outils relatifs à l'électricité. Un hôtel affichant des rabais aurait fait grimper le prix des chambres dès hier matin.

Le gonflement des prix dans un contexte de crise «n'est pas illégal, rappelle M^{re} Larocque. Mais ce qu'on dit, c'est que les commerçants qui agissent ainsi ne font pas preuve de solidarité et qu'il faudrait essayer de ne pas nuire aux gens.»

Après avoir vérifié la teneur des plaintes exprimées par les consommateurs, l'ACQ entend entreprendre des démarches auprès de l'Office de protection du consommateur et du Bureau d'éthique commerciale pour que des mécanismes préviennent à l'avenir ce genre d'abus.

«Lorsqu'il y a concurrence entre les commerçants, les consommateurs sont protégés par cette concurrence, ajoute M^{re} Larocque. Mais dans un cas comme celui-ci, où plusieurs commerces sont fermés, ceux qui restent ouverts peuvent agir abusivement.»

L'ACQ souhaite donc dénoncer publiquement ces commerçants lorsque les plaintes s'avèrent fondées et réorienter ainsi les consommateurs vers des commerces ayant des pratiques «plus morales».

Les transports publics récupèrent Seul le pont Victoria est encore fermé

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Pour la première fois depuis jeudi dernier, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a pu reprendre «normalement» ses activités hier.

La réalimentation de deux postes d'Hydro-Québec, Maisonneuve et Atwater, a permis à la STCUM d'offrir à sa clientèle un service aussi complet que possible dans les circonstances, en surface comme en souterrain. Hier matin, toutes les stations de métro étaient ouvertes au public. De même, toutes les lignes d'autobus sillonnaient le territoire de la CUM.

Sur la ligne de métro 4-jaune, la fréquence de passage des trains était de sept minutes, comparativement à cinq minutes sur les lignes 1 verte, 2 orange et 5 bleue. En surface, 1213 autobus étaient en circulation.

«Les gens ont respecté le mot d'ordre et sont restés à la maison, a observé Odile Paradis, porte-parole de la STCUM. Selon les estimations, l'achalandage dans le métro était de 30 à 40 % de sa capacité. Habituellement, à l'heu-

re de pointe du matin, on roule à 75 % de la capacité.»

La STCUM demande toutefois à sa clientèle de faire preuve de patience. En surface, des obstacles naturels comme les branches et les tas de neige retardent encore les véhicules. Certains tronçons de rue ont par ailleurs été fermés pour le déblaiement des immeubles commerciaux, ce qui oblige les chauffeurs à faire des détours.

Afin de faciliter les déplacements entre Laval, l'île de Montréal et la Rive-Sud, la Société de transport accepte maintenant les titres de la STL et de la STRSM sur son réseau. Fait cocasse, les élus locaux ont débattu pendant des années sur l'intégration tarifaire à l'échelle métropolitaine sans jamais arriver à s'entendre. Le verglas et les pannes qui en ont découlé ont en quelque sorte accéléré l'intégration... jusqu'à nouvel ordre du moins.

Quelque 75 autobus sont enfin en service pour déplacer les personnes sinistrées, tandis que le transport adapté est en opération pour les urgences seulement.

Les ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier sont maintenant ou-

verts au même titre que le tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine.

À la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), 26 liaisons étaient assurées hier; aujourd'hui, ce sera 28. Normalement, la STRSM compte 67 lignes aux heures de pointe et 41 lignes en période hors-pointe. «Nous avons été affectés par les pannes, a indiqué le porte-parole de la STRSM, Raymond Allard. Notre plus grand centre d'exploitation, rue Saint-Hubert, est en black-out depuis trois jours.» Il en résulte des lenteurs dans l'entretien et la réparation des véhicules.

Fait inusité, la STRSM a complètement interrompu son service de 19h vendredi dernier jusqu'à samedi matin. «C'était devenu impossible, lance M. Allard. Les ponts étaient fermés. Le réseau de métro n'était absolument pas fiable. Il y avait des retards d'une demi-heure à une heure, alors que les gens de la STCUM prétendaient que le réseau fonctionnait bien. Les conditions climatiques étaient exécrables. Le taux d'absentéisme était élevé, plusieurs de nos employés restant en Montérégie. Notre mission, c'est de servir la clientèle, mais à un moment donné, on n'était plus capables.»

Du côté des trains de banlieue, les choses vont lentement. Ainsi, la liaison entre Blainville et la gare Jean-Talon est assurée à partir de Sainte-Thérèse. Il n'y avait hier que deux départs le matin (6h54 et 8h44) et autant le soir (16h55, 18h30). Mais dès aujourd'hui, le service reprend à la régulière, à raison de quatre voyages par jour. Sur la ligne Deux-Montagnes-Montréal, le train roule sans problèmes. Le train Rigaud-Montréal reste toujours paralysé. Des fils à haute tension sont tombés et des branches obstruent la voie. Entre-temps, la STCUM renforcera son service sur les lignes 211 Baie-d'Urfé et 221 métrobus Lionel-Groulx pour assurer le lien vers Montréal.

À Via Rail, les trains ne roulaient toujours pas entre Montréal et Québec, Montréal et Ottawa, Montréal et Toronto ainsi que Ottawa et Toronto. Le service a repris entre Montréal et Halifax, mais avec des délais de deux à trois heures, Toronto et Kingston sont aussi reliées par le train depuis hier matin. Pour ce qui est de la liaison Montréal-Gaspé, ça reprend aujourd'hui.

Commission du développement urbain de Montréal



Étude publique

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la commission.

Date : Le mardi 27 janvier 1998 et, si nécessaire, le mercredi 28 janvier

Lieu : 275, rue Notre-Dame Est
Hôtel de ville, salle du conseil (Station de métro Champ-de-Mars)

Heure : 19 h

Lors de cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur le projet de règlement inscrit à l'ordre du jour;
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ce projet.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

L'ordre du jour comprend le projet de règlement suivant, soumis par le comité exécutif :

- 3.1 Modification de l'autorisation de redévelopper l'emplacement connu sous le nom de Benny

Farm, situé de part et d'autre du boulevard Cavendish entre la rue Sherbrooke et l'avenue Monkland, et abrogation du règlement 94-110 prévoyant notamment :

- la construction d'un ensemble de bâtiments de nature résidentielle qui comporte environ 1100 unités de logement, d'une hauteur variant de 2 à 6 étages et

- la démolition de l'ensemble des constructions existantes, à l'exception des 2 bâtiments de 6 étages construits l'an dernier (S 97762100 - 97 0018555) (district électoral de Notre-Dame-de-Grâce).

Renseignements sur les dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens
1301, rue Sherbrooke Est
Édifice Lafontaine
872-8265

N.B. La documentation complète est disponible pour consultation dans tous les bureaux Accès Montréal.

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

• LE DEVOIR •

LE MONDE

Un Parlement pour l'Ulster?

Londres et Dublin pressent le mouvement des pourparlers de paix

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Londres et Dublin ont présenté hier une formule de compromis aux négociateurs sur l'avenir de l'Irlande du Nord, dans l'espoir d'arracher un accord d'ici mai, après des mois d'impasse et en dépit des récents attentats extrémistes.

La formule représente un délicat équilibre entre les aspirations des protestants unionistes et des catholiques nationalistes, propre à satisfaire au moins les grands partis modérés des deux camps: le principal parti protestant d'Ulster (Le parti unioniste d'Ulster - UUP de David Trimble) et les nationalistes du SDLP.

Le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, a accueilli avec une extrême prudence cette nouvelle base de négociations mais a affirmé qu'il resterait au sein des négociations pour défendre la cause d'une «Irlande unie». «C'est une très bonne journée» a dit le ministre irlandais des Affaires étrangères David Andrews, «nous avons ouvert une route vers un accord».

Le ministre britannique à l'Irlande du Nord Mo Mowlam a estimé que les propositions, que les négociateurs commenceront à discuter cet après-midi, étaient «équilibrées et équitables».

La formule concoctée à la faveur d'intenses négociations auxquelles le premier ministre Tony Blair, en visite au Japon, a pris une part très active, prévoit la juxtaposition de trois organes: un Parlement élu à la proportionnelle «qui devra recueillir le soutien des deux communautés», un conseil ministériel et un Conseil des îles.

Selon un sondage publié hier par le Belfast Telegraph, 86 % des protestants et 80 % des catholiques jugent l'idée d'une assemblée pour le moins «acceptable».

Le conseil ministériel réunirait des responsables exécutifs issus de l'assemblée nord-irlandaise et des ministres irlandais, répondant respectivement devant cette assemblée et devant le Parlement de Dublin. Il s'agit là d'un organe exécutif nord-sud ardemment souhaité par les nationalistes.

Londres et Dublin avancent enfin l'idée d'un Conseil des îles regroupant des représentants de Londres, Dublin, et des trois futures régions autonomes du Royaume-Uni, l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Ulster, un projet défendu par les unionistes.

Ces nouvelles institutions nécessiteront un changement de la Constitution irlandaise, qui devra abandonner sa revendication territoriale sur l'Irlande du Nord.

Parmi les autres sujets à débattre figurent une charte des droits de l'homme, garantissant la non-discrimination et l'égalité des droits des protestants et de la minorité catholique.

E N B R E F

Violence dans la région des Grands Lacs

Kigali et Bujumbura (Reuter) — Des rebelles hutus ont tué neuf religieuses dans leur couvent, dans le nord-ouest du Rwanda, ont fait savoir hier les autorités locales. Les religieuses — trois Tutsies rwandaises, trois Hutues rwandaises et trois Congolaises de la République démocratique du Congo — ont été tuées jeudi dernier par balles et à coups de machettes, ont précisé les autorités à l'agence Independent Rwanda News Agency. Au Burundi, cinquante-cinq personnes ont trouvé la mort à la périphérie de Bujumbura lors d'affrontements, dimanche, entre l'armée burundaise, dominée par la minorité tutsie, et les rebelles hutus, a annoncé un porte-parole du ministère de la Défense. Les combats, qui ont éclaté dimanche, se poursuivaient hier après-midi, selon cette source. D'après des témoins et des sources militaires, l'armée a pilonné des positions rebelles à l'aide d'un hélicoptère d'attaque à Nyambye, dans les collines à 10 kilomètres à l'est de la capitale. Cette petite localité a également été attaquée par des roquettes tirées par un avion.

Bonn indemniser les victimes de la Shoah en Europe de l'Est

Bonn (Reuter) — La Jewish Claims Conference (JCC), une organisation américaine créée pour redistribuer les indemnités versées par l'Allemagne, a annoncé hier que le gouvernement de Bonn avait accepté de créer un fonds de 200 millions de marks (110 millions de dollars) pour indemniser les Juifs victimes de l'Holocauste qui vivent encore en Europe orientale et dans l'ex-URSS. Dans un communiqué envoyé à Bonn par télécopie, la JCC, dont le siège est à New York, précise que le fonds concernera des personnes privées des indemnités versées par l'Allemagne de l'Ouest car elles vivaient «derrière le rideau de fer».

Monténégro: Bulatovic accepte sa défaite

Podgorica (Reuter) — L'émisnaire américain en ex-Yougoslavie, Robert Gelbard a déclaré hier que le président monténégrin sortant Momir Bulatovic avait accepté la victoire de son rival réformateur aux élections, ce qu'il refusait absolument de faire jusque-là. «J'ai été très content d'apprendre que le président Bulatovic accepte et honore l'élection du président élu (Milo Djukanovic)», a-t-il dit dans une conférence de presse à Podgorica. «[Bulatovic] a dit attendre avec impatience l'investiture jeudi du président Djukanovic». Les déclarations de l'émisnaire américain interviennent alors que plusieurs milliers de partisans de l'ex-président monténégrin manifestaient hier dans les rues de Podgorica pour protester contre l'entrée en fonction de Milo Djukanovic, 35 ans, soutenu par les Occidentaux. Bulatovic avait jusque-là affirmé qu'il ne lui céderait pas le pouvoir, jugeant frauduleuse l'élection présidentielle d'octobre dernier. Les observateurs internationaux estiment que le scrutin s'est déroulé dans des conditions équitables.

Exécutions au Xinjiang

Pékin (Reuter) — Seize personnes ont été exécutées dans la province du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine, rapporte le journal Xinjiang Legal Daily dans son édition du 2 janvier reçue hier à Pékin. Parmi elles figurent sept membres d'une bande responsable de la mort de 13 personnes. Les 16 personnes ont été exécutées le 29 décembre après avoir été condamnées par un tribunal d'Urumqi, chef-lieu de cette province où les militants musulmans sont actifs.

Une tuerie fait 103 victimes au sud d'Alger

C'est la première fois que les forces de sécurité font état d'un bilan aussi lourd

Le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan a déploré hier la poursuite des massacres en Algérie et demandé à leurs auteurs de mettre fin à leurs crimes. Les massacres des derniers jours portent à au moins 1100 le nombre de civils tués depuis le début du ramadan, il y a deux semaines.

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Alger — Un «groupe terroriste» a assassiné 103 personnes et en a blessé 70 autres, dont dix grièvement, dimanche soir au village de Sidi Hamed, dans la province de Blida, au sud d'Alger, ont annoncé hier les forces de sécurité algériennes dans un communiqué.

C'est la première fois en six ans de conflit que celles-ci, qui passent pour sous-estimer régulièrement le nombre des victimes de massacres, font état d'un bilan aussi lourd lors d'une opération attribuée à des éléments islamistes armés.

Elles précisent, dans leur communiqué diffusé par l'agence officielle de presse APS, que deux membres du groupe d'autodéfense du village ont été tués en tentant de s'opposer au commando d'assailants et que deux membres des forces de sécurité ont été blessés.

«Le bilan aurait certainement été plus lourd sans la résistance des groupes de légitime défense de Sidi Hamed et sans l'intervention des forces de sécurité», affirment celles-ci en assurant avoir tué cinq assaillants, dont les corps ont été emportés par leurs «acolytes», et en avoir blessé plusieurs autres.

Rapportant des témoignages de survivants, les quotidiens *Liberté* et *Le Matin* écrivent que l'attaque s'est déroulée en deux temps à la tombée de la nuit, au moment de l'iftar, le repas traditionnel de la rupture du jeûne du ramadan.

Un jeune inconnu a d'abord lancé une bombe dans un local aménagé en vidéothèque artisanale, où d'autres jeunes regardaient un film.

Selon les forces de sécurité, l'explosion a fait plusieurs morts et blessés. Lorsque les

survivants se sont rués vers la sortie, le commando de tueurs qui les attendaient a entrepris de les égorger au sabre et au couteau avant de s'en prendre aux femmes et enfants.

Le ministre de l'Intérieur, Moustafa Benmansour, s'est rendu hier sur les lieux du carnage et les forces de sécurité, qui ont bouclé le secteur, ont entrepris une vaste opération de recherches pour retrouver le commando de tueurs.

Ce massacre, auquel s'ajoutent, selon *Liberté* et *Al Khabar*, neuf autres victimes assassinées dimanche à l'aube à Zouia, dans la région de Tlemcen, porte à au moins 1100 le nombre de civils tués depuis le début du ramadan, il y a deux semaines.

Considéré par les islamistes armés comme propice à leur «dijihad», ce mois de jeûne musulman est généralement plus sanglant que les autres, mais cette année plus encore que les précédentes.

Cette recrudescence d'une violence que les autorités qualifiaient il y a peu encore de «résiduelle» suscite l'indignation de la communauté internationale, de Washington à Téhéran, en passant par Londres, Bonn, Paris et Rome.

Concertation

Une concertation entre les Quinze sous l'égide de la présidence britannique de l'UE a abouti à un projet de mission de la «troïka» européenne à Alger, dont le gouvernement, qui rejette toute «ingérence» étrangère, a fait savoir par avance qu'elle ne serait autorisée qu'à parler de coopération en matière de lutte antiterroriste.

Les Européens auront été précédés hier à Alger par un représentant de la Ligue arabe et un émissaire du Canada, chargé de faire part de la «profonde préoccupation» du



REUTERS

Désolation chez les villageois dans la province de Bouira.

gouvernement d'Ottawa.

A Sidi Hamad, les attaquants ont profité de la nuit, du relâchement après la rupture du jeûne, et de la nature du terrain, en attaquant un village certes proche d'Alger, mais adossé à la montagne et des zones de maquis.

Plus de 150 000 gardes communaux et «patriotes» sont désormais déployés, selon des estimations officieuses.

Mais de nombreux villages en sont encore dépourvus, comme dans les monts de l'Ouarsenis (250 kilomètres à l'ouest), où des douars isolés ont été décimés. Les secours ont mis parfois des heures à arriver dans ces montagnes truffées de ravins, de grottes, propices à la guérilla.

L'armée souffre en outre d'effectifs de base limités (environ 130 000 hommes, la

moitié de conscrits) dans un pays grand comme cinq fois la France. Elle doit puiser chez les réservistes et a relativement peu de troupes d'intervention anti-guérilla.

Un des principaux partis d'opposition, le Front des forces socialistes (FFS) accuse le pouvoir d'avoir demandé à l'armée de protéger le pays «utile», les villes, les grands axes, et surtout les sites pétroliers et gaziers sans se soucier des populations de l'intérieur.

À l'automne dernier, le chef d'état-major, le général Mohamed Lamari était intervenu dans les médias pour réfuter les accusations, rejetant toute idée de «passivité», voire de «complicité» des forces de sécurité dans les massacres. Il avait expliqué que certaines tueries avaient été rendues possibles par des «défaits d'alerte».

Guerre sainte



REUTERS

DES RELIGIEUSES de l'Eglise de Saint-Joseph s'adonnaient hier à une bagarre de boules de neige près de la porte de Jaffa, dans la vieille ville de Jérusalem. Une quinzaine de centimètres de neige s'est abattue sur la région.

L'Irak réalimente la crise avec l'ONU

Bagdad s'oppose à la composition d'une équipe d'experts en désarmement

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — L'Irak a relancé hier la crise avec les experts de l'ONU en désarmement en interdisant à une équipe dirigée par un Américain de mener des inspections et en exigeant un rééquilibrage de sa composition.

«L'Irak a décidé d'interrompre à partir d'aujourd'hui les inspections de la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak [UNSCOM] dirigées par l'Américain Scott Ritter, jusqu'à ce que la composition de son équipe soit rééquilibrée», a déclaré un porte-parole officiel, cité par l'agence INA.

L'Irak avait invoqué ce qu'il estime être la domination des Etats-Unis sur l'UNSCOM pour expulser les inspecteurs américains le 13 novembre, avant d'autoriser leur retour quelques jours après, à la suite d'un accord avec la Russie. Selon Bagdad, cet accord portait sur un rééquilibrage de la composition des équipes d'experts de façon à ce qu'elles comptent moins d'Américains et de Britanniques.

Le porte-parole irakien a affirmé que la composition de l'équipe de M. Ritter, arrivée dimanche à Bagdad, «qui compte neuf Américains, cinq Britanniques, un Russe et un Australien, constitue une preuve flagrante du déséquilibre au sein de l'équipe d'inspection». Il a affirmé que «la décision irakienne restera en vigueur jusqu'à ce que l'équipe de l'ONU soit modifiée, pour qu'un équilibre soit réalisé au sein de l'UNSCOM entre les pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU».

Ce nouveau bras de fer avec l'ONU intervient une semaine avant la visite à Bagdad du chef de l'UNSCOM, Richard Butler. Celui-ci, qui doit séjourner en Irak du 19 au 21 janvier, doit notamment redemander aux Irakiens d'autoriser l'inspection de leurs sites sensibles, dits présidentiels.

Interrogé par l'AFP sur la nouvelle crise entre l'Irak et

l'ONU, M. Alan Dacey, assistant du directeur du centre de surveillance de l'UNSCOM à Bagdad, s'est contenté de dire que «la question est actuellement discutée à New York», siège de l'ONU.

M. Dacey n'a pas voulu préciser la nature des sites inspectés par l'équipe de M. Ritter hier. Des journalistes ont vu hier matin l'équipe inspecter un hôpital et une école hôtelière à Bagdad avant de se rendre sur d'autres sites.

Le général Houssam Mohammad Amine, directeur de l'organisme irakien de surveillance nationale, chargé des relations avec l'UNSCOM, avait déclaré dimanche s'attendre à ce que l'équipe de M. Ritter «demande à inspecter des sites sensibles».

Bagdad s'était plaint dimanche, à l'arrivée de l'équipe, qu'elle soit à prédominance américaine. Le conseiller du président américain Bill Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger, avait répliqué que la composition des équipes de l'UNSCOM était du ressort de l'ONU et non de Bagdad. L'Irak a répondu hier qu'il «refuse que les Etats-Unis se posent en tuteurs de l'UNSCOM».

Scott Ritter, qui avait déjà dirigé en Irak une mission d'experts en décembre, avait été accusé à plusieurs reprises par Bagdad d'être un «espion à la solde des Etats-Unis». L'Irak s'était plaint d'une inspection qu'il avait menée sur un site touristique sans coordination avec les autorités.

Bagdad avait annoncé le 29 octobre qu'il expulserait les experts américains de l'UNSCOM à moins que l'ONU fixe une date pour la levée de l'embargo multiforme qui lui est imposé depuis l'invasion du Koweït en août 1990.

Il avait mis sa menace à exécution le 13 novembre. L'UNSCOM avait alors retiré la quasi-totalité de son personnel d'Irak avant qu'il n'y retourne à la suite de l'accord avec la Russie.

L'Europe se mobilise contre le clonage humain

Washington condamne les projets d'un «scientifique fou»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'Europe a entamé, hier à Paris, une mobilisation sans précédent contre le clonage d'êtres humains au moment où la décision d'un chercheur américain de réaliser un clonage déclenche une vive réaction de l'administration Clinton et de chercheurs en bioéthique.

Dix-neuf pays européens ont signé hier soir au ministère français des Affaires étrangères un texte qui, de fait, sera le premier instrument juridique international contraignant, interdisant le clonage d'êtres humains et sanctionnant cette pratique. Il n'entrera toutefois en vigueur qu'une fois ratifié par cinq des signataires.

Ce protocole complète une Convention européenne sur la biomédecine signée par 22 des 40 pays membres du Conseil de l'Europe. Il exclut toute dérogation à l'interdiction de créer des êtres humains génétiquement semblables à un autre, vivant ou mort, et quelle que soit la technique.

Il prévoit de lourdes sanctions pé-

nales en cas d'infraction constatée dans les pays européens. Ces sanctions s'accompagneront d'une interdiction d'exercer pour les chercheurs et praticiens et de la suppression des licences des laboratoires ou cliniques concernés. Des poursuites pourront être engagées contre des laboratoires ou des citoyens européens qui ouvriraient des cliniques en dehors de l'Europe.

Le texte a été signé par le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, la Moldavie, la Norvège, le Portugal, la Roumanie, Saint-Martin, la Slovaquie, l'Espagne, la Suède, la Macédoine et la Turquie.

Il est ouvert à la signature des autres pays membres du Conseil de l'Europe et à d'autres Etats qui ont participé à son élaboration, en particulier l'Australie, le Canada, le Japon, le Vatican et les Etats-Unis.

«Le clonage d'êtres humains serait une prédomination de l'enfant à naître et la porte ouverte à un eugénisme collectif», a déclaré le ministre français de la Justice, Elisabeth Guigou, après avoir

signé le protocole au nom de la France.

Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Daniel Tarschys, a pour sa part mis en garde contre cette pratique, «menace pour l'identité de l'individu». «Il est dans l'intérêt des droits de la dignité de l'homme de préserver la nature fondamentalement aléatoire de la composition du patrimoine génétique des individus», a-t-il commenté.

La question du clonage d'êtres humains est d'actualité depuis qu'un chercheur américain, Richard Seed, a annoncé son intention de procéder à brève échéance à une telle expérience et de mettre en place dans la région de Chicago une clinique de clonage humain destinée à créer des enfants pour des couples stériles.

Le secrétaire américain à la Santé Donna Shalala a qualifié Richard Seed de «scientifique fou» et assuré que «le président Clinton et ce pays sont opposés au clonage humain». «La communauté scientifique est unanime sur ce point. Nous obtiendrons une loi. Le Dr Seed ne clonera pas d'êtres humains dans ce pays», a-t-elle prédit.

Le chef de police du Chiapas aurait armé les paramilitaires

AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Le chef de la police du Chiapas a été arrêté après avoir été accusé d'avoir remis des armes à des civils dont l'un est accusé d'avoir participé au massacre, il y a près de trois semaines, de 45 Indiens près de San Cristobal.

Felipe Vazquez a été accusé d'avoir autorisé l'utilisation par des civils d'armes de la police et d'avoir ordonné que des véhicules de la police transportent des cartouches et des armes jusqu'au village Los Chorrros, près d'Acteal (à une cinquantaine de kilomètres de San Cristobal) où le massacre a eu lieu le 22 décembre dernier.

Selon la justice, Felipe Vazquez a reconnu avoir participé à la distribution d'armes et a indiqué qu'il en avait remis à des civils après en avoir reçu l'ordre de ses supérieurs. Le chef de la police est notamment accusé d'avoir remis des armes à Lorenzo Gomez, actuellement détenu pour avoir participé au massacre.

Des paramilitaires liés au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis près de 70 ans) ont été rendu responsables du la tuerie tandis des organisations humanitaires non-gouvernementales et des représentants de l'Eglise catholique au Chiapas ont reproché aux autorités de n'avoir rien fait pour l'empêcher.

Après le massacre, Jacinto Arias Cruz, le maire de la localité de Chenalhó, dont dépend Acteal, a été arrêté tandis que le gouverneur du Chiapas, Julio Cesar Ruiz Ferro, a été contraint à démissionner mercredi dernier.

É D I T O R I A L

Difficile équilibre

Jean-Robert Sansfaçon

Pendant que les milliers de travailleurs d'Hydro-Québec mettent les bouchées doubles pour reconstruire le réseau et rétablir le courant, le gouvernement, les municipalités, l'armée et les bénévoles font des pieds et des mains pour venir en aide aux centaines de milliers de citoyens privés d'électricité. Entre la centralisation des opérations de secours et la décentralisation des problèmes, l'équilibre est très fragile.

Dans l'ensemble, et compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, il faut se féliciter de la rapidité de réaction des autorités et du déroulement général des opérations de secours sur l'ensemble du territoire sinistré. Tant les responsables politiques que civils, policiers et militaires n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre rapidement et efficacement aux attentes. Par contre, au fil des jours, des lacunes d'une importance relative sont apparues qu'il vaut la peine de relever. À commencer par la lenteur de la Sécurité civile à déménager son quartier général au cœur de la bête, à Montréal. Ce qui porte à nous demander pour quelle raison le gouvernement a choisi Sainte-Foy comme base permanente de la Sécurité civile, alors que la probabilité de catastrophe de toutes natures est de loin plus forte dans la grande région métropolitaine, là où habite la moitié de la population du Québec, où sont concentrés les grands aéroports, les immeubles en hauteur et des dizaines d'entreprises de transformation de produits dangereux. Pourquoi s'entêter à tout regrouper dans la capitale politique au lieu de suivre la logique la plus élémentaire qui veut que l'efficacité des interventions dépende de la rapidité de réaction à un désastre?

Au Québec, ce sont les municipalités qui, de par la loi, sont responsables de l'application des mesures d'urgence. Par contre, c'est aux fonctionnaires de la Sécurité civile qu'il revient d'assurer la coordination des opérations. Ce qui ne va pas toujours de soi. Dans un cas comme celui de Saint-Jean où le maire a dû crier sa frustration publiquement avant d'être entendu plusieurs jours après le début de la crise, qu'est-ce qui n'a pas fonctionné: est-ce la Sécurité civile qui n'a pas entendu les premiers appels à l'aide de la municipalité, ou cette dernière qui n'a pas su logger assez rapidement et précisément sa demande?

Le même type de questions se pose à propos des messages contradictoires en provenance d'unités régionales de la Sécurité civile qui disaient ne pas avoir reçu de requêtes pour du bois de chauffage au moment même où des maires lançaient des S.O.S.: d'où vient cette contradiction?

La Sécurité civile

était-elle prête

à faire face

à un scénario

de catastrophe

en hiver?

Devant de tels quiproquos, certains sont portés à exiger une plus forte décentralisation des opérations vers les municipalités. Vrai, ces dernières sont plus proches des gens. Par contre, cette décentralisation très poussée des responsabilités se transforme vite en inconvénient quand vient le temps de répondre à des besoins plus lourds pour les citoyens de plusieurs régions à la fois. Alors, c'est aux responsables nationaux d'intervenir et ce, de façon autoritaire si nécessaire. C'est une chose que de lancer un appel pour recueillir du bois de chauffage, c'en est une autre que de trouver des génératrices de grande puissance, de coordonner l'hébergement de longue durée pour des milliers de personnes, ou encore de lancer une opération militaire.

Ce qui nous ramène à la Sécurité civile et à son rôle de coordination des opérations de secours. Ses responsables n'ont-ils pas été les premiers surpris par la nature même des demandes reçues de partout depuis une semaine? On le croirait. Le Québec étant un pays de neige et de froid, existait-il une liste de propriétaires et fournisseurs de génératrices de forte puissance, une liste des produits essentiels à distribuer aux gens en cas de panne prolongée, des codes de procédure à l'intention des familles en cas d'évacuation rapide des résidences par froid intense? Comment se fait-il que chacun soit réduit à attendre les conseils glanés ici et là par les journalistes, alors que des autorités civiles on ne reçoit que des mises en garde contre les dangers de ceci ou de cela? En d'autres mots, la Sécurité civile qui fonctionne très efficacement quand il s'agit de coordonner le travail des grandes institutions publiques, ce qui est déjà une réussite considérable, était-elle prête à répondre aux demandes concrètes des citoyens aux prises avec une interruption de courant prolongée en cette saison de l'année? Et au plan national, est-on toujours persuadé de l'efficacité du partage des rôles et des responsabilités entre les différents ordres d'intervention?

Une fois la crise passée, et malgré le merveilleux effort de solidarité démontré de façon spontanée par les travailleurs du secteur public et par les simples citoyens depuis une semaine, il faudra revenir sur ce rôle de la Sécurité civile, sur la pertinence de ses interventions au moment des crises, mais aussi entre les crises.



Des permis de filer le cancer?

— Depuis quelques semaines, j'ai quelque chose en travers de la gorge qui ne passe pas. C'est juste ici docteur, là, oui, oui, vous voyez?

— Ça s'appelle «permis de polluer», Baillargeon.

— Ah oui, ça me revient. J'ai bouffé ça à Kyoto. On m'avait pourtant garanti que c'était bon pour ma santé. Mais non: j'arrive pas à gober.

Je sais que bien des observateurs ont jugé que la conférence de Kyoto était un pas dans la bonne direction, l'amorce, timide sans doute mais réelle tout de même, d'une collective prise de conscience écologique. J'en conviens.

Mais n'empêche: l'idée de mettre sur le marché des droits de polluer, j'arrive pas à admettre... On avait donc un problème, qui se formule comme ceci: les émissions anthropiques de gaz à effet de serre risquent de transformer la planète en four. Le risque semble bien réel, au point où il faut, paraît-il, faire quelque chose rapidement, de préférence avant que des poissons tropicaux ne se retrouvent dans le Saint-Laurent et le Saint-Laurent dans ton salon. On se réunit donc et on cause.

Les joueurs mettent en place leurs billes. Il y a beaucoup de gros sous et des tas de très très gros joueurs. Retenez bien ce détail.

Après des jours de discussions, tout ce beau monde émerge et nous sort ceci, tout fier: on va émettre des permis de polluer, qui s'achètent et qui se vendent. C'est la Loi de Say, mon frère, aussi solide que celles de Newton. Les externalités sont un problème? Retrons les externalités dans le marché. Résultat: la pollution est une marchandise, la dépollution un marché. L'écologie entrant dans le marché, on est sauvés parce que le marché règle tout, c'est bien connu, pour autant qu'on ne l'emmerde pas et qu'on laisse jouer la grande main invisible. Rompez.

On oublie un peu rapidement quelques détails, il me semble. Pas Herman Daly, en tout cas (*Beyond Growth*, Boston, 1996). Suivons-le: ça

incite à un peu de scepticisme. Et invite à conclure ceci: dans ce cas comme presque tous les cas, le marché est une fiction commode au service des maîtres. La preuve.

Primo, il faudra bien déterminer au départ combien on peut polluer. Ce ne sera pas le marché qui va faire ça, nom de nom. Un tel jugement doit être informé — au mieux de ce qu'on sait — et reposer sur des valeurs, des critères moraux. Lesquels? Pourquoi? Posons donc qu'on arrivera bien à un chiffre, mais qu'il sera fonction du pouvoir de négociation des partis concernés. Ça laisse songeur...

Secundo, ces droits de polluer, il faudra bien ensuite les allouer. Sur quels critères, encore une fois? On les donne? On les vend? À prix fixe ou aux enchères? Aux individus, aux firmes, aux pays? On les donne, tiens, comme ça s'est fait aux États-Unis pour le dioxyde de soufre. Non, finalement: on les vend. Mais quoi qu'on fasse, ça laisse songeur, ça aussi.

Tertio, enfin, ces droits de polluer s'échangeront. Bon, ici pas d'erreur: le voilà enfin, le marché. Grâce à lui, ceux qui ont les moyens pollueront. Ils pollueront là où ça rapporte le plus. Des citoyens d'un quartier pauvre de Los Angeles sont au courant de ce que ça veut dire. Ils arguent, entre deux toussotements, que le programme de permis de polluer en place chez eux fait en sorte qu'ils reçoivent plus de pollution que les autres, plus fortunés. La cause est devant les tribunaux, qui ne sont pas encore privatisés, hélas.

Dans le Tiers-Monde, ce sera pareil. On rachètera aux pauvres leur permis de polluer, dont ils n'ont que faire de toute façon. Ou alors on ira polluer chez eux carrément. Notez bien que c'est une solution tout à fait dans l'esprit du marché. Ce n'est pas la Banque Mondiale qui va me contredire: elle a déjà écrit noir sur blanc, si j'ose dire, que le Tiers-Monde est sous-pollué et qu'il est rationnel d'aller polluer là-bas puisque ces ploucs créeront de toute façon avant de ressentir les effets de la pollution. CQFD.

Si je n'ai pas tort, alors à Kyoto les

hababs d'ici et d'ailleurs se sont partagés le droit de polluer. Ce qu'on propose est alors scandaleusement immoral; c'est la loi de la jungle, savamment maquillée pour ressembler à un bonbon rose. Ce qui expliquerait ma difficulté à avaler, hein doc?

Et ce n'est pas fini. Imaginons que ce système soit instauré demain. Vous organisez une manifestation pour défendre une région de pauvres ploucs où la pollution est devenue épouvantable; comme autour des *maquiladoras* du Mexique, par exemple. Faites gaffe. Vous venez de porter atteinte à un droit officiel et reconnu des margoulins. Vous irez peut-être en taule pour ça. Et devrez vous compter chanceux si on ne vous demande pas de rembourser les profits perdus à cause de vos pancartes. Rompez.

J'ai peut-être tort, notez bien. En tout cas, je suis sceptique. Très, très sceptique. Mais je suis à peu près sûr d'une chose: cette solution est certainement la bonne du point de vue des intérêts de ceux qui ont du capital, optimale de ce point de vue. Mais alors, si c'est le cas, s'il est fatal et inévitable d'en passer par là vers quoi va l'Histoire et que seuls des attardés comme moi refusent d'admettre, alors, allons jusqu'au bout. Si des considérations morales minimales peuvent être négligées dans un processus de mercantilisation de tout problème, quel qu'il soit, et que le résultat sera bon, rationnel et optimal par définition, étendons partout le processus. Sans chichis ni scrupules. Prenons par exemple la question du tabac et de la publicité sur le tabac. Facile à résoudre, alors: émettons des permis de filer le cancer du poulmon. Et aussi des permis de rendre accros un certain nombre de mômes. Même chose avec l'héroïne. Et ainsi de suite.

«Cépahekechoza?», comme dirait ce brave Québécois.

Denis Bergeron est directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature. Ce qu'on a connu, dit-il, verglas et tout le tralala, «donne un avant-goût de ce que nous apporteront le réchauffement de la planète en raison de l'effet de serre».

Ben dis donc! Heureusement qu'il y aura les permis de polluer, hein?

Les voix de la paix tiennent bon en Ulster

Guy Taillefer

Les voix de la paix tiennent bon en Irlande du Nord, mais la vague de violence déclenchée il y a deux semaines par l'assassinat du leader protestant Billy Wright par un groupe dissident de l'IRA vient rappeler que ces voix peuvent à tout moment être prises en otage par le caquetage sanglant des armes. Alors que les pourparlers sur l'avenir de l'Ulster qui se déroulent au château de Stormont entrent ces jours-ci dans une phase critique, la série d'attentats qui a culminé ce week-end avec l'assassinat d'un neveu de Gerry Adams plonge l'opinion publique dans un pessimisme qui ressuscite, après quatre mois de calme relatif, la fatalité de la guerre civile. Vingt-huit ans de conflits violents ont développé chez les Nord-Irlandais des réflexes d'irascibilité intercommunautaire et d'incrédulité face aux chances de paix.

Les attentats commis depuis deux semaines sont le fait de minorités influentes et brutales dans les camps catholiques et protestants. Toutes dissidentes qu'elles soient, leurs voix intransigeantes ne sont pas pour autant marginales dans l'opinion publique. Londres semble avoir fait le choix de composer avec elles d'une manière nouvelle, en tentant de les attirer, là où l'occasion se présente, sur le terrain du dialogue.

Pour la simple raison que la paix en Ulster doit passer par le muséelement non seulement militaire, mais aussi politique des groupes extrémistes. Il y a derrière cette approche la vision toute faite de conciliation et de pragmatisme du premier ministre Tony Blair.

C'est dans cette perspective que la ministre britannique à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, au cours d'une visite inédite à la prison du Maze, a demandé aux terroristes loyalistes qui y sont emprisonnés de donner leur bénédiction à la participation des partis protestants aux négociations de paix qui reprenaient hier à Belfast sur la base d'un plan de compromis présenté par Londres et Dublin. En obtenant cette bénédiction, quoique à l'arraché, Mme Mowlam a fait échec aux visées des tuteurs de l'irréductible loyaliste Billy Wright dont l'assassinat a mis le feu aux poudres sans toutefois, pour le moment, faire capoter le processus de paix.

À quatre mois du référendum qui sera tenu dans les deux Irlandes, les parties qui reprennent les négociations cette semaine à Stormont sont engagées dans une course contre la montre — et contre les extrémistes. Les armes ne sont pas, cette fois-ci, parvenues à saboter la relance des négociations. Pour la paix, la victoire est modeste, mais néanmoins cruciale.

L E T T R E S

De quel droit?

À propos des pavés dans la marre de la Cour suprême (*Le Devoir*, 3 janvier 1998), pourquoi, à ce moment-ci, ressasser des truismes réducteurs? On cherche en fait l'aspect pastoral de cette intervention.

Je suis d'accord avec Gilles Lesage lorsqu'il écrit que la sécession du Québec serait un acte politique «au sens plein du terme».

Mais je me demande comment une décision de cette nature pourrait évaluer sa dimension juridique, essentielle dans une société de droit.

N'en déplaise au cardinal Turcotte, c'est bien à l'instance judiciaire qu'il appartient de dire ce qui est ou n'est pas conforme au droit, en cette matière comme en tant d'autres.

Quand il affirme que «ce n'est pas à la Cour suprême de nous dire si on a le droit de décider», au mieux il s'exprime

me improprement, au pire il se fourvoie et induit ses ouailles en erreur. Le fait que son discours ait été récupéré immédiatement par les sécessionnistes aura-t-il au moins éveillé quelques doutes dans son esprit?

La question demeure donc de savoir dans quel cadre juridique on se situe lorsqu'on propose la sécession d'une province du Canada: droit canadien, droit supranational, droit planétaire si la chose existe?

Quand on le saura, cela n'empêchera pas une majorité de Québécois de vouloir ou même d'enclencher une action non conforme au droit. Mais on devra être conscient alors que le droit a cédé le pas à la force, la force du nombre.

Les inévitables arbitrages finiront des lors devant le plus fort. Washington en l'occurrence.

Enfin, on s'attend du titulaire de l'archevêché de Montréal, ville cos-

mopolite, qu'il mette les choses en perspective, s'il croit utile de s'insérer dans un débat déjà trop marqué par la partisanerie politique.

Le dernier référendum a laissé la société québécoise plus divisée que jamais, «des ethniques» ayant été maladroitement montrés du doigt comme ennemis du «peuple».

Les appels incantatoires à la souveraineté du peuple deviennent suspects lorsqu'on se souvient que celle-ci s'est exprimée deux fois sur la même question depuis 15 ans. Le peuple, le peuple...

Si on lui accordait dans les faits la moitié de la considération et de l'estime qu'on lui voue en paroles, on cesserait au moins de le traiter comme un écolier récalcitrant, l'obligeant à répéter sans cesse le même exercice.

François Caron
Saint-Rédempteur-de-Lévis, 8 janvier 1998

À P R O P O S

...de l'évolution professionnelle

Grâce à l'analyse de l'activité professionnelle par génération, il est possible de mieux cerner les mécanismes de réduction de l'activité au cours de la vie, notamment dans les professions en décroissance.

Dans plusieurs cas examinés, notamment les infirmières auxiliaires et les contremaîtres mécaniciens, la réduction de l'activité s'effectue sur l'une et l'autre des périodes, c'est-à-dire l'entrée dans la profession, la période des âges moyens et celle de sortie.

On ne peut donc conclure qu'un seul groupe de tra-

vailleurs soit désavantagé par rapport aux autres.

L'analyse par génération permet aussi de distinguer, parmi les professions dominées par les jeunes, celles qui le sont en raison de caractéristiques particulières favorisant l'embauche de jeunes, et celles exigeant des diplômes que l'on trouve plus facilement chez les jeunes. Les jeunes, dont le diplôme correspond mieux aux besoins du marché du travail, sont alors favorisés.

Statistiques sociales, *D'une génération à l'autre*, Bureau de la statistique du Québec, 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Nous sommes des privilégiés et nous le savons bien

Le sourire des gens de ce pays

*L'esprit de partage et la sagesse de la solidarité, héritage de nos aïeux, rapprochent les gens et font du plus pauvre un prince*MICHEL FORTIN
Missionnaires d'Afrique
(Pères blancs)

Le mal bénéficie d'une publicité tapageuse. Ce travers qu'on a de ne voir et de ne dire que ce qui est mal et malheureux n'est ni réconfortant, ni juste. Le bien aussi a besoin de publicité. On devrait parfois imiter ce vieux cadran solaire qui marque les heures claires et ignore les autres.

Qu'en est-il des «bonnes gens» de ce pays?

Ce qu'il y a de remarquable chez eux, c'est leur bon sens et la patience qu'ils savent afficher dans les moments de crise. Ils semblent toujours capables d'en supporter davantage. Cela démontre leur capacité d'endurance dans les difficultés de la vie et leur grandeur d'âme. Combien de fois n'entend-on pas cette phrase: «Il y en a des pires que nous...» Des malades alités dans les hôpitaux aux vagabonds sans abri, on retrouve la même sentence générique: «Il y en a des pires que nous.» On dirait que le malheur des autres les atteint davantage que le leur. Ils ont ce don de percevoir la lumière au bout du tunnel. En fait, nos «bonnes gens» sont des gens d'espérance, envers et contre tout. La dernière catastrophe de pluie verglaçante à Montréal et en Montérégie l'a démontré amplement.

Bien sûr, il y a eu des personnes inquiètes et angoissées. Il y a eu l'inconfort du froid, des déplacements forcés et du manque de nourriture. Cette «nuit privée d'étoiles» a affecté les jeunes et les moins jeunes et les personnes à risque. Malgré tout, le souci des autres primait sur la précarité des situations individuelles. Et la volonté de solidarité s'est manifestée de façon générale. Ça donne une autre ambiance, disait un jeune bénévole; les gens se parlent plus et s'entraident davantage. Ça me donne le goût d'aider ceux et celles qui ont besoin de moi.

D'autres ont pris conscience de la chance qu'ils ont de posséder une maison chauffée, de la nourriture en abondance, du matériel sophistiqué pour subvenir aux besoins ordinaires de la vie. On est bien au Québec, disait une dame âgée dans un centre d'hébergement. Elle faisait allusion aux autres parties du monde privées de ces commodités.

Quelle chance on a de pouvoir vivre dans un pays où règne la paix, la liberté d'expression, la stabilité économique et politique et la tolérance. Libérés de l'angoisse des guerres tribales et de la peur du terrorisme à grande échelle, on peut vaquer à ses occupations



Les gens d'ici savent la chance qu'ils ont, sont attentifs à la misère des autres et ont le goût de l'entraide et de la solidarité. La tempête de verglas des derniers jours et les immenses difficultés qui en ont résulté l'ont bien révélé, à travers une foule de petits gestes généreux.

sans risquer la mort au quotidien.

Oui, de fait, «il y en a des pires que nous». Et heureusement, on sait le reconnaître. On pourrait même comparer nos «bonnes gens» à des gouttes de pluie verglaçante.

Qu'est-ce qu'une goutte de pluie quand elle nous tombe sur la main? Un peu d'eau qui ne pèse pas plus lourd qu'une plume, et qui ne tarde pas à s'évaporer. Mais des gouttes de verglas qui s'accumulent, des heures durant, et qui se durcissent sous le vent de l'hiver, ça devient des masses de glace qui bloquent les chemins, menacent les maisons, terrassent les pylônes, avant de faire sortir de leur lit les fleuves et les rivières. C'est comme la vie de nos «bonnes gens»: de quoi est-ce fait une vie? Non pas tellement de grandes actions, toutes marquées par l'héroïsme, mais de petits actes de tous les jours, insignifiants en ap-

parence, à peine plus gros qu'une goutte de pluie glacée. C'est le sourire qu'on sème ou qu'on refuse, le mot qu'on dit ou qu'on ne dit pas, le geste qui traduit l'amour, l'indifférence ou le mépris. Des petits riens sans importance, auxquels on ne prend pas garde, tout occupé qu'on est à rêver de vastes exploits, mais des petits riens qui, s'ajoutant les uns aux autres, finissent par devenir notre poids. Ce poids qui nous entraîne vers la mort ou vers la vie.

D'où nous vient cette sagesse? De nos parents et de nos grands-parents qui avaient appris, à la dure, ce que valaient les mots de solidarité et d'entraide. Ils savaient que si l'amour n'est plus la loi suprême, c'est le corps tout entier qui s'effrite et qui se brise en mille morceaux. Parce que les autres, quand on ne les porte pas dans son cœur, on les a presque

toujours sur le dos. C'est un merveilleux héritage qu'ils ont laissé: celui du partage. C'est un héritage qui rapproche les gens et fait du plus pauvre un prince.

Oui, les gens d'ici savent la chance qu'ils ont. Oui, ils sont attentifs à la misère des autres. Oui, ils ont le goût de l'entraide et de la solidarité. Car les images de guerres et d'atrocités, de famine et de nudité, d'isolement et de réfugiés les bouleversent. Ils ont le cœur à la bonne place et ils savent se serrer les coudes quand il en est temps. Ils savent aussi ouvrir leur cœur et leur portefeuille quand on les sollicite. Il y a de quoi être fier de ses concitoyens. Si la nature peut répandre des larmes de glace sur la terre québécoise, elle n'efface pas le sourire des gens de ce pays. Ça donne du soleil à notre humanité parfois tant décriée.

L'immobilier mange-tout

Dézoner pour mieux engranger... les profits

*Le succès des «développeurs» a priorité sur le maintien d'une zone verte et la protection des terres agricoles*ANDRÉ BOISVERT
Urbaniste
Montréal

Un article paru dans le cahier «Economie» du *Devoir*, le 20 octobre 1997, nous présente le groupe immobilier Prével. On apprend que malgré des moyens très limités à ses débuts, en 1978, cette entreprise a su tirer son épingle du jeu en répondant aux attentes de la génération des *baby-boomers*. Ayant réalisé d'importants profits de la vente de maisons un peu partout dans la région de Montréal — 78 000 unités durant la seule année 1987 et «dans la période d'expansion la plus intense» jusqu'à quinze projets à la fois —, le groupe Prével se concentre maintenant sur la vente de terrains. Ainsi, il possède environ 42 millions de pieds carrés dans la zone verte, où les taxes foncières sont beaucoup moins lourdes qu'ailleurs. Selon Jacques Vincent, président du groupe, «c'est ce qui nous sauve un peu». L'article mentionne que «ces terrains pourront faire l'objet de dézonage dès qu'un développement s'organisera». La belle affaire. Est-il nécessaire de rappeler que la zone verte désigne l'ensemble des terres assujetties aux dispositions de la Loi sur la protection du territoire agricole et que cette loi prévoit des avantages fiscaux pour les producteurs agricoles? Dans le cas présent, la Loi sur la protection du territoire agricole a acquis une nouvelle vocation puisqu'elle sert d'abri aux profits tirés de la dilapidation de ce qu'elle était censée protéger. Il serait peut-être indiqué de rebaptiser la loi.

La première génération des schémas d'aménagement des MRC de la région de Montréal consacrait près de 450 km² à des affectations urbaines (soit l'équivalent de 30 % de la superficie déjà urbanisée). Ces espaces étaient nécessairement en dehors de la zone verte. Il s'agit néanmoins d'une réserve foncière énorme, surtout si on tient compte du fait que d'importants espaces demeurent inoccupés au cœur de l'agglomération montréalaise. Et voilà qu'on veut rajouter encore un peu de terrains qui seraient sous-traités de la zone verte. A court terme, la vente de ces terrains à des fins de construction résidentielle permet à quelques partenaires d'engranger des profits. A plus long terme toutefois, c'est la collectivité montréalaise dans son ensemble qui se voit confrontée aux coûts cachés de ce style d'urbanisation qui ne prend en compte qu'une partie seulement des services publics. Et c'est ainsi que s'ajoutent à chaque année un peu plus de voitures aux longues files d'attente quotidiennes près des ponts et sur un réseau routier déjà sollicité au-delà de sa capacité.

Le partenariat dont a besoin la région de Montréal doit aller bien au-delà de la recherche de profits à court terme. Le savoir-faire indéfectible d'un groupe comme Prével devrait être mis au profit de l'ensemble de la collectivité. Le ministère de la Métropole sera-t-il capable de rassembler les forces vives pour actualiser l'immense potentiel de la région de Montréal? Ce qui devient urgent, c'est d'établir un partenariat pour penser et réaliser une grande agglomération qui, tout en étant respectueuse de l'environnement global, soit en mesure de prendre la place qui lui revient dans la nouvelle économie mondiale.

C'est la population qui paiera les coûts cachés de cette urbanisation

Le droit de se faire exploiter librement a encore bonne presse au Québec

La surenchère antisyndicale, ça suffit!

Les syndicats constituent le dernier rempart capable de protéger le bien commun et les citoyens contre les nouveaux stratèges patronaux désireux d'en finir avec leurs droits

LOUIS CORNELIER

Professeur au cégep de Joliette
et rédacteur en chef de la revue Combats

L'antisindicalisme primaire, au Québec, n'est pas une invention récente. Confinés pendant des décennies au statut de petits ouvriers mal payés à qui les gros patrons (souvent anglophones) faisaient l'aumône d'un salaire de creve-faim, les Québécois ont intégré ce discours qui prétend que les gros ouvrent des *shops* et que les petits, en se regroupant pour maigrir, les paralysent et les font fermer. Aussi, contrairement à ce qu'on aurait pu croire logique, les luttes syndicales des années 50, 60 et 70, qui ont entraîné une amélioration de la qualité de vie collective à presque tous les niveaux (santé, éducation, sécurité au travail, services publics et gratuits, etc.), n'ont quasiment rien changé à la perspective réactionnaire. Aujourd'hui encore, le syndicalisme est montré du doigt et on ne se prive pas de souhaiter sa disparition quand vient le temps de parler «efficacité». Cependant, plus subtils que leur ancêtre Duplessis, qui se contentaient de péter ouvertement mais à la hauteur du trou, les nouveaux stratèges patronaux enrobent leur discours d'un vernis pro-peuple plus raffiné afin de masquer leurs positions conservatrices.

Ainsi, quand Daniel Johnson et Mario Dumont proposent d'abolir la formule Rand, ce n'est pas, disent-ils la main sur le cœur, pour terrasser le mouvement syndical et faire plaisir aux *boss* qui appellent «irritants» tout ce qui entrave l'avènement tant attendu du turbo-capitalisme, mais bien plutôt pour permettre aux citoyens d'être plus libres (de se faire exploi-

ter librement, aurais-je envie d'ajouter).

Ainsi, quand Lysiane Gagnon dénonce ce qu'elle nomme «le noyautage syndical» dont sont victimes les conseils d'administration des hôpitaux (*La Presse*, le 11 décembre 1997), ce n'est pas, affirme-t-elle, parce qu'elle en a contre les travailleurs de la santé, mais bien plutôt parce qu'elle a à cœur «les intérêts de la population», qui ne sont pas ceux, ben évidemment, des syndicats. Que ces derniers s'opposent aux fermetures de lits décriées à l'aveuglette, qu'ils s'opposent aux réductions de services aux malades, qu'ils défendent le principe selon lequel la santé des gens est trop importante pour être larguée sans condition aux mains des faiseurs d'argent, voilà, d'après Lysiane Gagnon, ce qui serait contraire aux «intérêts de la population». Elle le sait: la présidente du conseil d'administration de l'hôpital Fleury, dont les intérêts sont, à coup sûr, les mêmes que ceux de la population (déficit-déficit...), le lui a dit.

Le citoyen, c'est le cas de le dire, n'aura jamais été aussi bien défendu. Libéré de son syndicat et enfin resourcis *volontairement* à l'arbitraire de son bon patron grâce à l'abolition de la formule Rand, libéré des travailleurs syndiqués de la santé qui le prennent en otage et enfin placé sous la férule d'un conseil d'administration généreux qui ne souhaite que son bien (et ils vont l'avoir, comme dirait la chanson), le Québécois serait presque au paradis de la démocratie très libérale si ce n'était de la CEQ et de ses membres qui, en de-

mandant d'être payés pour travailler dans des conditions acceptables, paralysent la société et handicapent l'avenir de nos enfants (on croirait entendre Jean Charest, n'est-ce pas?).

Par chance, le citoyen et ses enfants (qui sont tous des petits Mozart assassinés par la CEQ) peuvent dorénavant compter sur le prof de droit du travail Réjean Breton afin de contrer le complot céquiste. En effet, dans «La conjuration des médiocres» (*Le Devoir*, 16 décembre), l'universitaire y va d'un syllogisme digne de son statut qui se résume à peu près ainsi et dont je vous laisse juger la pertinence: le système d'éducation au Québec est pourri; or, les profs sont syndiqués; donc, les profs syndiqués sont responsables de la pourriture du système. Sa solution, tout aussi édifiante, a elle aussi le mérite de la simplicité: qu'on *scrappe* les conventions collectives, qui sont blindées comme chacun le sait, et qu'on mette tous ces incompetents à la porte afin de les remplacer par des gens (surtout jeunes, insinue-t-il en mi-

naudant) animés par la passion d'enseigner. Les profs actuels, d'après Breton, travaillent pour leurs conditions de travail et se foutent de la qualité de l'enseignement. Quand ils refusent d'enseigner à des groupes surchargés, quand ils refusent d'être évalués selon des normes arbitraires et de devenir des cobayes pour espions industriels, quand ils rejettent les compressions budgétaires qui affectent le réseau dans son ensemble, ils travaillent contre la qualité de l'éducation. D'ailleurs, notre hom-

me est catégorique: on peut améliorer la qualité de l'éducation et réduire les coûts (et l'accessibilité, peut-être?), à condition... d'en finir avec le syndicalisme. Des profs en permanence sur le qui-vive, payés à la production et placés devant des classes pleines à craquer (munies de caméra de surveillance?), voilà ce qui redonnerait la passion d'enseigner. Malheureusement, la CEQ, organe crypto-marxiste qui se croit l'avant-garde éclairée du peuple, retarde l'avènement de cet éden scolaire.

Il faudrait rire, mais ce n'est pas drôle. La surenchère antisindicale, en se faisant passer pour une défense du citoyen pris en otage, tente de manipuler l'opinion publique et d'implanter, dans l'esprit des gens, l'équation «syndiqués = parasites profiteurs». Pourtant, à l'heure où l'on se parle, au moment où les pressions qui visent au démantèlement de l'Etat et des services publics se font plus fortes que jamais, les syndicats constituent probablement le dernier rempart susceptible de protéger avec un certain succès le bien commun. Aussi, s'il faut critiquer le syndicalisme tel qu'actuellement pratiqué par les grandes centrales, ce n'est pas au nom de sa rigidité, mais plutôt au nom de la mollesse de sa réplique dont les causes, multiples, sont analysées par quelques-uns en ce moment.

Les antisindicalistes primaires, qui se présentent drapés dans le manteau de protecteurs du citoyen, préparent, s'il fallait que leurs vœux se réalisent, des lendemains bien amers à ceux qu'ils cherchent à convaincre. Leur société parfaite, efficace, de qualité totale et qui a pour but, à terme, l'élimination des médiocres qui sont toujours les autres, contient en germe des affrontements civils peu souhaitables pour les hommes de bonne volonté.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique); Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commis). **La documentation**: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Martine Dubé (directrice); Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). **LA PRODUCTION** Jocelyne Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zuida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Carole Dallaire (responsable des ressources humaines), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lallier, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LE QUÉBEC DANS LE VERGLAS

Pour offrir le gîte à des gens privés d'électricité ou pour trouver refuge chez ceux qui en ont, composer le

1 800 636-AIDE

1 800 636-2433

Si vous désirez offrir du matériel ou votre aide, appelez au centre de coordination des efforts au

1 800 778-8510

Recommandations

Hydro-Québec, en raison de la fragilité actuelle de son réseau, demande à tous les abonnés qui ont de l'électricité ou qui viennent d'être réalimentés, de **limiter au maximum leur consommation**. Cette recommandation vaut particulièrement pour le centre-ville de Montréal où les entreprises sont invitées à rester fermées pour la journée. Bell Canada demande à tous ses abonnés de **ne pas composer le 0, le 411, le 611 ou le 911**, sauf en cas de réelle urgence. Par ailleurs, il n'est **plus nécessaire de faire bouillir l'eau** à Montréal, sauf à Montréal-Nord où l'eau doit être bouillie au moins cinq minutes.

Numéros d'urgence

À moins d'une réelle urgence, n'appellez pas 911. Ce service est déjà surchargé. Pour rapporter des pannes d'électricité ou des arbres tombés sur des installations électriques, tentez de joindre **Hydro-Québec au 1 800 790-2424**. Pour tout autre dommage causé par le verglas, il est préférable de **téléphoner au service des travaux publics de votre municipalité ou directement à l'hôtel de ville**. Ces numéros de téléphone sont dans les pages bleues de votre annuaire.

Au moins une semaine sans courant, dans le «triangle»

Voici la liste des municipalités où le service électrique ne sera pas rétabli avant au moins sept jours. Dans la plupart des cas, la situation durera moins de 14 jours.

(V): Ville (P): Paroisse (VL): Village (CT): Canton

Belœil	St-Barnabé (P)	Saint-Mathieu
Brigham	St-Basile-le-Grand	Saint-Mathieu-de-Belœil (P)
Bromont	St-Bernard de Lacolle	Saint-Michel de Rougemont
Carignan	Saint-Césaire	Saint-Patrice de Sherrington
Chambly	Saint-Charles (P)	St-Paul de l'île aux Noix
Coteau-du-Lac	St-Charles-sur-Richelieu (VL)	Saint-Paul de l'île aux Noix
Cowansville	Saint-Clet	Saint-Paul de l'île aux Noix
Dunham	Saint-Cyprien de Napierville	Saint-Paul de l'île aux Noix
East Farnham	St-Damase	Saint-Paul de l'île aux Noix
Frelighburg	St-Dominique (VL)	Saint-Paul de l'île aux Noix
Granby	Saint-Édouard	Saint-Paul de l'île aux Noix
Hemingford	Saint-Hugues	Saint-Paul de l'île aux Noix
Hemingford	Saint-Hyacinthe	Saint-Paul de l'île aux Noix
Howick	Saint-Hyacinthe-Lacolle	Saint-Paul de l'île aux Noix
L'Acadie	Confesseur	Saint-Paul de l'île aux Noix
L'Acadie-Sud	Saint-Ignace de Standbridge	Saint-Paul de l'île aux Noix
La Présentation (P)	Saint-Jacques	Saint-Paul de l'île aux Noix
Lac Brome	Le Mineur	Saint-Paul de l'île aux Noix
Lac Beauport	St-Jean	Saint-Paul de l'île aux Noix
McMasterville (VL)	Chrysostome	Saint-Paul de l'île aux Noix
Mt-St-Hilaire (V)	St-Jean-Baptiste (P)	Saint-Paul de l'île aux Noix
Napierville (VL)	St-Jean-sur-Richelieu (V)	Saint-Paul de l'île aux Noix
Notre-Dame du Mont-Carmel	Saint-Joachim-de-Shefford	Saint-Paul de l'île aux Noix
Notre-Dame-de-St-Hyacinthe	(P)	Saint-Paul de l'île aux Noix
Ottawa	Saint-Jude	Saint-Paul de l'île aux Noix
Ottawa	Saint-Luc	Saint-Paul de l'île aux Noix
Ottawa	Saint-Marc-sur-Richelieu (P)	Saint-Paul de l'île aux Noix
Ottawa	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Saint-Paul de l'île aux Noix
Ottawa		Saint-Paul de l'île aux Noix

La liste des priorités d'Hydro

Hydro-Québec a établi une nouvelle liste des priorités pour le rebranchement au réseau électrique en fonction de critères humanitaires, de sécurité publique et d'efficacité dans la reconstruction de son réseau. En général, plus un abonné est haut dans la liste, moins longue sera l'attente avant le retour de l'électricité.

- Hôpitaux.
- Résidences pour personnes âgées.
- Bureaux d'Hydro-Québec et centres de ravitaillement pour les équipes affectées à la réparation du réseau.
- Éclairage des rues.
- Fournisseurs de matériel essentiel à Hydro-Québec.
- Quelques clients commerciaux, tels que les centres commerciaux importants, les épiceries.
- Résidences.
- Fermes.
- Industries.
- Commerces.
- Autres clients

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

L'ouest de l'île, devront attendre jusqu'à vendredi. Les Laurentides et l'Outaouais comptaient encore 50 000 abonnés dans le noir, et la Beauce, 3400. Au total, 589 100 abonnés étaient toujours privés de courant.

Hydro-Québec a publié une liste d'une centaine de municipalités qui devront attendre au moins sept jours avant d'être rebranchées. Les maires de ces municipalités rencontreront la société d'État «afin d'identifier avec eux les mesures particulières à mettre en œuvre pour venir en aide à la population», selon le communiqué de presse. Par ailleurs, l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) a proposé aux municipalités sinistrées de se jumeler à d'autres qui ont été épargnées pour favoriser la coordination des offres de services entre les communautés. La Rive-Sud et la Montérégie avaient encore 441 500 abonnés sans électricité.

L'appel à la solidarité lancé dimanche par le premier ministre Lucien Bouchard a de toute évidence été entendu. Le centre des appels en a reçu quelque 5000 en trois heures et finalement décidé de ne plus en accepter en fin de journée, l'offre étant quinze fois plus importante que la demande. Les sinistrés ont inondé d'appels les hôtels de ville pour s'enquérir des modalités pour obtenir l'indemnisation de 70 \$ promise par le gouvernement. Les certificats ne seront toutefois disponibles qu'à partir d'aujourd'hui et seulement pour les municipalités qui auront été désignées par les autorités. La liste n'était pas encore disponible au moment de mettre sous presse.

Côté météo, Environnement Canada ne se voulait pas tellement rassurant hier pour les sinistrés de longue durée, annonçant pour les prochains jours des températures plutôt chaudes peut-être accompagnées de chutes de neige ou de pluie et immédiatement suivies d'un refroidissement important. Ainsi, le sud du Québec devrait recevoir aujourd'hui entre cinq et dix centimètres de neige (neige fondante ou peut-être de la pluie), les températures variant entre -15 et 2 °C. Les prochains jours seront venteux et froids, les minimums prévus pour demain et jeudi oscillant

HYDRO

entre -14 et -23 °C, facteur éolien exclu.

Pendant que les éléments continuent de se manifester sous diverses formes, les militaires s'affairent toujours à offrir leur soutien également de différentes façons. Le déploiement des Forces armées canadiennes devait normalement être complété hier ou ce matin avec la répartition, sur le territoire sinistré, de quelque 9300 soldats, dont 2000 réservistes (parfois occupés à des tâches autres que d'ordre militaire). Hier, 8300 militaires vauquaient donc à diverses tâches dans 50 municipalités elles-mêmes réparties sur l'île de Montréal, sur la Rive-Sud et en Montérégie.

En raison d'une nette amélioration de la situation à Montréal notamment, le major Marc Rouleau, responsable des affaires publiques pour les Forces armées, a expliqué hier que les soldats seraient désormais plutôt visibles dans les secteurs les plus sinistrés, soit la Rive-Sud et la Montérégie. L'armée continue de s'affairent selon quatre priorités: offrir un soutien à Hydro-Québec, visiter les municipalités sinistrées «afin de cerner du point de vue militaire les besoins et les priorités essentielles» (soutien aux centres d'hébergement), effectuer les tâches essentielles de nettoyage (émondeage, etc.) et aussi assurer le transport du matériel et de l'équipement d'un endroit à l'autre.

Responsable notamment d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, la Sûreté du Québec faisait également le point en fin de journée hier, révélant que 1000 de ses policiers s'activaient principalement sur le territoire de la Rive-Sud et de la Montérégie. Depuis dimanche, la SQ assure des patrouilles aériennes régulières afin de détecter par exemple les «déplacements d'individus louches», a expliqué le capitaine Denis Fiset, en réponse à la crainte de plusieurs résidents qui hésitaient fort à quitter leur domicile de peur qu'il soit visité par des intrus.

Rien n'indique toutefois que la criminalité soit en hausse malgré le fait que de nombreuses résidences soient désertes. Une seule — malheureuse — augmentation du nombre de vols au tableau: les génératrices, cette dernière ayant fait l'envie de plusieurs malfaiteurs transis.

Les employés d'Hydro-Québec continuent de travailler d'arrache-pied pour rétablir le courant un peu partout. Il y

POLYVALENTE

SUITE DE LA PAGE 1

place foraine. Problèmes de vie en commun? Deux employés du CLSC Mascoutain tiennent à l'intérieur de la polyvalente un comptoir où l'on peut obtenir de l'aide médicale, mais aussi psychologique. «Toute la ville est ici», note Martine Verrette, travailleuse sociale. Il faut donc offrir les services essentiels qu'on offrirait normalement à une ville...

Oui, il y a des problèmes. La police a dû affecter un agent en permanence au centre d'hébergement, deux le soir et la nuit, parce que, parfois, les tempéraments s'échauffent. Pas de bagarre à ce jour, mais il vaut mieux prévenir. Les sinistrés qui ont recours aux centres sont souvent des gens de peu de ressources, dont les logements sont le plus rapidement devenus inhabitables et qui n'ont pas de proches chez qui se réfugier. S'y mêlent des itinérants qui profitent des repas gratuits — on en sert plus de 5000 par jour — et qui, parfois, le soir, rentrent un peu éméchés. Ajoutez l'exaspération d'un peu tout le monde, et les risques augmentent.

Les malades, eux, ont été logés dans les hôpitaux, les cliniques, les institutions religieuses ou des médecins et infirmières sont à pied d'œuvre pour offrir des soins 24 heures par jour. Mais les hôpitaux débordent à leur tour. A Honoré-Mercier, établissement de soins de courte durée, on peut trouver jusqu'à 60 personnes en attente. En temps normal, c'est la cohue quand il y en a une trentaine.

Ottawa n'épongérà pas nécessairement la facture des réparations du réseau électrique

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les provinces affectées par la tempête de verglas pourront compter sur l'aide financière du gouvernement fédéral, mais rien ne leur garantit qu'Ottawa épongérà une de leurs plus grosses factures, soit les réparations au réseau de distribution électrique.

«C'est une question qui va être discutée. Quand le premier ministre [Chrétien] a rencontré M. Bouchard, cela a été une des questions qui ont été abordées, mais ce ne sera pas une des questions qui seront résolues dans les semaines et les mois qui viennent», a indiqué le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, à l'issue d'une réunion du comité ministériel responsable des mesures d'urgence.

Le premier ministre Chrétien a lui aussi laissé entendre que les dommages subis par Hydro-Québec seraient considérés séparément. «Les plus gros dommages, ce sera à l'Hydro-Québec, qui est une compagnie publique et non pas... Il y a des règles pour ces choses-là. On va faire ce qu'il faut, mais à ce moment-ci, ce n'est pas le temps d'aller prendre des photos avec des chèques. C'est le temps de voir ce qui a besoin d'être fait», a-t-il déclaré.

M. Massé a expliqué que l'aide financière en cas de catastrophe naturelle permet de rembourser une partie des dépenses encourues pour la réparation d'infrastructures publiques, comme les routes et les ponts. Par contre, dans le cas de services parapublics comme la distribution d'électricité, des règles particulières s'appliquent et chaque cas doit être évalué par Protection civile Canada. Or les dégâts subis par les lignes électriques sont les plus sérieux et les plus dispendieux qu'ait entraînés la tempête de verglas.

Pour le reste, il existe une formule, convenue entre Ottawa et les provinces, pour partager les coûts entraînés par un désastre naturel. Si la facture représente un dollar par habitant, la province la paie entièrement. Pour le Québec, cela équivaut à environ 7,5 millions. Les deux dollars supplémentaires par habitant sont partagés également entre la province et le fédéral. Si le coût par habitant oscille entre 3 et 5 \$, le fédéral paie 75 % de cette tranche. Au delà de cela, Ottawa doit assumer 90 % des frais.

Le calcul peut être très long. À preuve, on n'a pas encore déterminé le coût final des inondations du Saguenay, a reconnu M. Massé. Le fédéral a toutefois déjà

Mais pour le désespoir, il faudra repasser. Tout le monde met la main à la pâte. Quarante personnes seulement travaillent à entretenir, mais d'abord à trouver, des génératrices. Hier, la Ville en a déniché une suffisamment puissante pour continuer à assurer le strict minimum — dont l'eau chaude — à Baltimore, et elle devait être livrée en début de soirée.

«Je pense que personne n'oubliera jamais à quel point nous étions ensemble»

Et on s'ingénie. À compter de 8h30 ce matin, les citoyens pourront se rendre à l'hôtel de ville percevoir leur certificat de 70 \$ offert par le gouvernement du Québec. Les banques et caisses populaires sont fermées? Qu'à cela ne tienne. Alain Rivard a joint le directeur de la Banque Nationale et une «roulotte bancaire» sera aménagée dans la cour de l'hôtel de ville. On pourra ainsi échanger immédiatement son certificat pour du comptant.

En attendant, on ne fait pas qu'attendre. On travaille 16, 17, 18 heures par jour. Et M. Rivard tient à souligner qu'il est frappé par la manière et l'intensité avec lesquelles une communauté peut se serrer les coudes quand tout s'écroule. «C'est étonnant, mais au plan humain, c'est une formidable expérience», dit-il. «Je n'ai jamais vu une telle solidarité, une telle collaboration, une telle entraide, une telle chaleur. Il y a ici des gens avec qui je travaille depuis sept ou huit ans, et ils se sont révélés sous un jour que je ne leur connaissais pas. Je ne les verrai plus jamais du même œil. Je pense que personne n'oubliera jamais à quel point nous étions ensemble.»

versé environ 100 millions, comme pour les inondations de la rivière Rouge, au Manitoba. Il faut noter que le montant de cette aide ne comprend pas le coût de l'effort militaire.

M. Massé a reconnu qu'il s'agissait d'un des pires désastres auxquels ait dû faire face Protection civile Canada. Il croit, après avoir survolé certaines zones sinistrées, que les gouvernements pourraient s'attendre à ce qu'il leur en coûte aussi cher, sinon plus, qu'aux assureurs privés, qui estiment les dégâts assurables à environ 350 millions de dollars.

Le comité ministériel, qui prendra le relais en cas d'absence du premier ministre, est composé du vice-premier ministre Herb Gray, du ministre de la Défense Art Eggleton, du ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, de M. Massé et de deux ministres de l'Est ontarien, Don Boudria et John Manley. Il s'est réuni en compagnie du chef d'état-major, le général Maurice Baril, pour faire le point sur la situation.

Le premier ministre a choisi, après cette rencontre, d'enregistrer un message aux sinistrés et demandé aux stations de radio des régions touchées de bien vouloir le diffuser.

Il a encore retardé son départ pour l'Amérique latine. Il ignore quand il quittera, mais chose certaine, ce ne sera pas aujourd'hui. «Je vais manquer la portion mexicaine mais j'espère pouvoir joindre la délégation au Brésil», a-t-il précisé. Cette portion de la mission d'Équipe Canada doit commencer jeudi.

Le fédéral poursuit les efforts entrepris. On songe à la fourniture de lits et d'équipements sanitaires, à l'assouplissement des règles de douane pour faciliter l'entrée de matériel supplémentaire et, surtout, au déploiement des 11 530 militaires.

Des avions ont aussi été nolisés pour ramasser aux quatre coins du Canada toutes les génératrices disponibles, des systèmes de purification d'eau et d'autres équipements essentiels.

Le premier ministre a précisé que l'armée avait ordonné à ses troupes d'être visibles dans les zones les plus touchées afin de décourager le vol et le vandalisme. On déplore des vols de génératrices — une cinquantaine dans l'Est ontarien, en fin de semaine — ainsi que de la spéculation sur l'essence, l'eau en bouteille, les chandelles et le bois de chauffage.

Quant aux fonctionnaires fédéraux, qui ont eu congé hier, ils doivent retourner au travail aujourd'hui, à moins qu'eux ou leur famille soient en difficulté.

aurait quelque 24 000 poteaux à replanter, et l'opération s'effectue au rythme de 4000 poteaux par jour.

Bell Canada est aussi au front pour rétablir le service téléphonique dans les régions touchées, principalement en Montérégie. Environ 13 000 abonnés en seraient privés. Les régions de Montréal, de Laval, de la Rive-Sud et des Cantons-de-l'Est sont aussi privées de service postal. Il n'y a pas non plus de ramassage des ordures ménagères et des matières recyclables à Montréal.

Avec la réouverture graduelle du réseau de tronçons de route rendus impraticables par la tempête de verglas, la Sûreté du Québec, qui n'avait pas été tellement dérangée par les accidents de la route ces derniers jours, est maintenant aux prises avec de nouveaux heurts automobiles, dus à la chute de blocs de glace d'un véhicule à l'autre et en pleine circulation. Au moins un automobiliste est décédé après qu'un de ces blocs de glace eut fracassé le pare-brise de sa voiture.

Alors que la Ville de Montréal s'affairent hier à évacuer certains de ses secteurs les plus touchés par le sinistre, principalement par souci de sécurité des citoyens, on divulguait les conseils d'usage hier à la Société d'habitation de Montréal.

Pour ceux et celles qui devaient quitter leur maison pour un ou plusieurs jours, on conseillait notamment de couper l'alimentation principale en électricité en plus de fermer les disjoncteurs responsables du fonctionnement du chauffe-eau ou de la fournaise dans le but d'éviter la surchauffe au moment de retrouver l'électricité.

Il faut également couper l'alimentation principale en eau, conseillait hier le président de la Société d'habitation, André Marcl, actionner les chasses d'eau, ouvrir tous les robinets et aussi mettre du liquide antigel dans les conduits des baignoires, éviers, douches et cuvettes de toilette. Mieux vaut aussi, est-il vraiment besoin de le rappeler, vider à la fois réfrigérateur et congélateur avant de mettre la clé dans la porte.

Au moins 13 personnes ont trouvé la mort à cause de cette situation extraordinaire, dont plusieurs à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone.

OFFRES

SUITE DE LA PAGE 1

«Il y a même eu des gens de Sept-Îles qui ont proposé d'offrir le gîte à une famille et de leur payer le billet d'avion. On voit que la générosité des gens n'a pas de limites. Mais cela ne répond pas toujours aux besoins des sinistrés», a-t-elle ajouté.

Même si les demandes se font encore peu nombreuses, les appels à l'aide sont toutefois éloquents, soutient Mme Lanoue. Certains appels de gens découragés demandant un gîte sont assez pathétiques, dit-elle. «Certains sont exaspérés. Ce sont surtout des familles avec de jeunes enfants. Les gens sentent qu'ils ne pourront pas supporter longtemps de vivre en grands groupes dans les refuges», souligne la porte-parole.

Les offres de parrainage sont envoyées à la Sécurité civile qui se charge de les analyser et d'établir le contact entre les familles. Plus d'une centaine de téléphonistes s'affairent à répondre aux appels faits à la ligne 1-800-636-AIDE. Ces personnes sont essentiellement des fonctionnaires des différents ministères et d'organismes publics.

Les responsables appellent par ailleurs que cette ligne téléphonique est réservée aux personnes qui cherchent à accueillir une famille ou une personne et que les offres d'hébergement d'envergure, provenant de commerces, d'entreprises ou d'écoles privées, doivent être dirigées à la Sécurité civile.

Par ailleurs, l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) a pressé hier les municipalités à manifester leur intérêt pour être jumelées à des villes sinistrées. Des jumelages coordonnés pourraient limiter les pertes de temps et mieux aider les petites collectivités éprouvées et plus isolées à recevoir aussi de l'aide. La direction du centre de coordination Urgence Verglas à Montréal verra à suggérer les jumelages les plus adéquats.

Réduire d'abord le chauffage

LOUIS-GILLES FRANCEUR
LE DEVOIR

Les appels répétés d'Hydro-Québec pour réduire rapidement la consommation d'électricité du sud de la province, réitérés hier soir encore à l'heure du souper, visent fondamentalement le chauffage et les appareils électriques équipés d'éléments chauffants.

La pointe de la demande en électricité survient généralement chaque jour à l'heure du souper, entre 17h30 et 20 heures, au moment où chaque foyer démarre simultanément deux, trois, voire quatre éléments chauffants de la cuisine en plus de hausser souvent le thermostat.

«Plusieurs personnes ne prennent pas ces appels au sérieux. Certes, on ne va pas les forcer à le faire. Mais le danger de ce comportement, c'est de provoquer une panne en surchargeant une partie du réseau. Les insoucients, qui ne pensent qu'à leur confort, risquent souvent de se jouer un vilain tour, car il faut du temps pour réparer une panne», explique Jean-Pierre Tardif, du service des communications d'Hydro.

Ce qui soulage le plus le réseau d'Hydro-Québec lorsque la société d'État réclame l'aide des consommateurs, c'est fondamentalement le fait de couper immédiatement le chauffage. Comme les maisons sont généralement déjà bien chauffées, elles peuvent facilement, grâce à leur enveloppe thermique, résister au froid plusieurs heures sans le moindre inconfort. Il suffit généralement d'un petit chaudière pour passer à travers plusieurs heures d'arrêt du chauffage. On peut aussi baisser le thermostat durant la nuit, ce qui compensera pour l'augmentation générale de la demande en chauffage lorsque, comme la nuit dernière, la température baisse davantage. Couper un seul gros radiateur électrique de 1500 watts équivaut à couper 15 lumières de 100 watts. On voit immédiatement l'impact sur la consommation globale si, comme le suggère M. Tardif, on concentre le chauffage dans les pièces occupées par des personnes.

L'utilisation de l'eau chaude est tout aussi énergivore, que ce soit pour des douches ou pour la vaisselle. Certes, il faut préparer le souper et utiliser les ronds de la cuisine. Mais on peut, explique M. Tardif, limiter leur utilisation à un ou deux à la fois et, surtout, utiliser le plus possible le micro-ondes, sensiblement moins gourmand en électricité.

Ce n'est évidemment pas le temps de lancer le séchage des vêtements ou de faire le lavage, toutes des activités énergivores, à moins que votre chauffe-eau ne fonctionne au gaz naturel, ce qui n'a aucune influence sur le réseau hydroélectrique. L'utilisation du chauffage au gaz ou à l'huile demande assez peu d'électricité, mais la parcimonie de ce côté épargnera au réseau fragile l'équivalent de deux ou trois lumières.